Saint-Hyacinthe:

Il tirait du fusil en plein terrain de stationnement!

(Page A-9)

Affaire Béliveau-Richer:

Décision de la ville: les deux policiers sont congédiés...

(page A-9)

Eau potable:

Accrochage entre les "intéressés" et les conseillers

(Page A-2)

129e ANNÉE
NO 15
MERCREDI
5 AOÛT 1981
5 CAHIERS
56 PAGES
45c

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'amérique.

SOMMAIRE

Annonces classées C-8 à C-12
La Pensée de Bagot C-1 à C-3
Service des Loisirs B-13
Recettes B-2
Spectacles B-10
Sports B-3 à B-9
Télévision C-4
Avis de décès C-5

Le pire incendie enregistré dans l'histoire de la ville



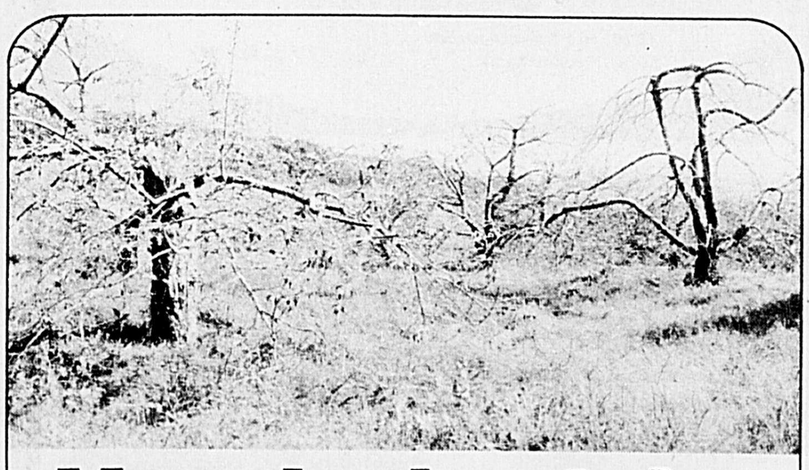




Photos et nouvelles page A-5 à A-7

- **Pertes: 7 millions$**
- **14 commerces détruits**
- **3 autres endommagés**
- **50 emplois perdus**
- **75 sans logis**

Deux jeunes accusés d'incendie criminel?



Une industrie menacée

(page B-11)

Histoire de la ville de SAINT-HYACINTHE

(page B-14)

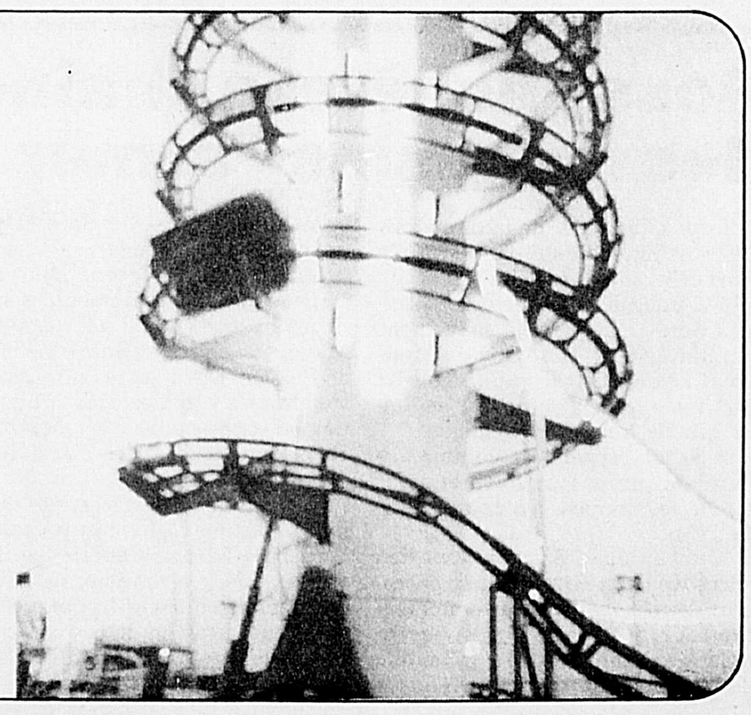
Règlement possible aux Postes?

(page A-3)

Expo: 171 000 personnes, nouveau record!

(page A-8)

(Tous les résultats à être publiés dans une édition spéciale, le mercredi 19 août 1981. Un journal à ne pas manquer!)



À lire cette semaine

Un accord pour sauver le maïs et les abeilles

(Page A-3)

Le visage physique de l'école

Dans son rapport, le COP demande une meilleure planification des équipements. (page A-2)

Injonction ignorée chez Direct Film

Les employés poursuivent leurs moyens de pression même si une injonction a été obtenue. (page A-3)

Farmer est remplacé par Rossy

Après la fermeture de Farmer, c'est au tour de la maison Rossy de s'installer à Douville. (Page A-2)

Nouvelles régionales

La Présentation:

Un programme bien spécial

Ce sera la fête durant trois jours à La Présentation à l'occasion du Festival du Blé-d'Inde. Des activités diverses et nombreuses sont prévues pour tous les âges. (page A-12)

RUMEURS DE MA VILLE

Comme un peu tout le monde en ville, la vieille est encore tout secouée par le sinistre qui a embrasé une partie du centre-ville, dimanche dernier. Ce qu'elle retient surtout de la petite visite qu'elle s'est payée sur les lieux, dimanche matin, c'est en plus, bien sûr, de l'aspect de désolation qui y régnait, la tristesse visible chez bien des Maskoutains qui, quoique en disent de mauvaises langues, tiennent à leur centre-ville comme à la prunelle de leurs yeux. Mais, il y a toujours de petits malins qui se glissent dans pareille foule. On en a eu un bel exemple avec ce jeune homme qui, voulant sans doute conjuger les affaires et le plaisir, s'est amené sur les lieux avec son triporteur pour vendre de la crème glacée. Un qui a sans doute la bosse des affaires!

* * *

Parlant d'affaires, la décision "financière" projetée par Via Rail de cesser la liaison ferroviaire Montréal-Sherbrooke est en train de créer de sérieux remous. Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a emboîté le convoi des opposants (excusez l'expression) pour condamner le geste impopulaire du transporteur, et à l'hôtel de ville, comme dans les autres municipalités concernées, on est loin d'être heureux de ne pas avoir été consulté sur l'utilité ou la rentabilité de ce service essentiel. Mais le droit de l'usager est peut-être la dernière des préoccupations des bonzes de Via Rail.

* * *

Petit tour du côté de nos bonzes de la chose municipale maintenant, pour vous dire que si vous avez raté la séance de lundi soir dernier, vous pouvez dormir en paix. Pas qu'il n'y avait pas de dossiers brûlants sur la table, oh que non, mais c'était un de ces soirs où on est avare d'informations. On congédie deux policiers (vous savez qui), sans trop s'encombrer de déclarations sur pareilles "broutilles" ou encore, on cause d'achat de parcomètres pour 200 000$ sans aucune explication. Un des collaborateurs de la vieille qui en a vu bien de ces séances soporifiques du temps de l'ancien conseil se demandait si les nouveaux élus n'étaient pas en train d'attraper le "virus" de leurs prédécesseurs. Et dire qu'on avait fait grand état de la fin du caucus, où tout se tramait dans les coulisses!

* * *

Heureusement on a eu droit à une virulente sortie de l'ancien ingénieur de la ville, André Boucher, passé depuis au service du ministère de l'Environnement. Ce dernier a carrément remis en question la décision de la ville de ne pas retourner en appel d'offres pour une partie des travaux d'assainissement de la Yamaska, même si le projet avait été largement modifié et que la ville devrait payer une note plus salée à l'entreprise qui avait hérité dans un premier temps du contrat. L'histoire, c'est qu'après l'octroi de ce contrat, le ministère aurait soumis un nouveau projet et que la ville n'était pas du tout intéressée à "renier" les engagements déjà pris avec l'entreprise en question, une firme de la région en plus. Le conseiller Marchesseault et le maire Rhéaume ont d'ailleurs croisé le fer avec leur ex-ingénieur, trouvant bizarre qu'il ait ainsi changé d'avis peu de temps après avoir quitté l'hôtel de ville. Mais ce dernier a dit une phrase lourde de sens en mentionnant que la décision de la ville n'était peut-être pas dans les meilleurs intérêts des contribuables. On essaie de démêler tout cela et on vous en recause.

* * *

Une petite note d'humour s'est glissée aussi durant la séance quand un des intervenants de la table de concertation pour l'eau "saine" s'est inquiété de l'avenir, que dis-je, de l'existence même de l'Action démocratique maskoutaine. S'adressant au conseiller Marchesseault, pour lui rappeler la promesse de l'ADM de construire des puits, le monsieur en question s'est demandé à voix haute si ce parti qui devait tout chambouler à Saint-Hyacinthe existait encore. On attend toujours la réponse!

LOTO PERFECTA 6-36
Les 6 numéros gagnants sont:
21, 24, 25, 27, 31, 32
No complémentaire: 4

MINI LOTO

31 juillet 1981
197983

Tous les billets gagnants de 250$ et 50$ de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

PROVINCIAL
Le détenteur du billet portant le numéro 6651102 gagne 500 000$. Ceux dont les billets se terminent par les six derniers chiffres, 50 000$; ceux par les cinq derniers, 1 000$ et ceux par les quatre derniers, 100$ et des trois derniers, 25$ et les deux derniers 10$.

Numéro complet
gagne 50 000$
Les cinq derniers
chiffres gagnent 5 000$
Les quatre derniers
chiffres gagnent 250$
Les trois derniers
chiffres gagnent 50$
Les deux derniers
chiffres gagnent 5$

Policiers chez Comète

"Ils ont fait leur possible" soutient le conseiller Comtois

Par Alain Rodier

Avis à tous ceux qui trouvaient que les policiers municipaux n'avaient pas été particulièrement "délicats" avec les employés de la confiserie Comète, en juin dernier, au début du lock-out, les "forces de l'ordre" de la ville de Saint-Hyacinthe "ont fait leur possible".

Telle est la teneur de l'explication pour le moins succinte qu'a servie, lundi soir dernier, le conseiller Laurier Comtois qui avait été chargé de faire enquête auprès du service de la protection publique sur les événements reprochés aux policiers municipaux.

Le chat était sorti du sac au cours de la séance du conseil de juillet dernier alors que des dizaines d'employés de la confiserie étaient venus demander des comptes aux élus municipaux sur l'omniprésence des policiers autour des lignes de piquetage, en particulier durant la semaine du 22 juin.

Le président du syndicat, Denys Gingras, avait alors fait état de la tolérance des policiers face à la "provocation" des gardiens à l'usine, d'une présence massive des forces de l'ordre aux abords de la confiserie, et même d'une "escorte" que ces derniers lui avaient fournie alors qu'ils se rendaient chez lui... à bicyclette.

Mais il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, du moins si l'on en croit le conseiller Comtois qui a expliqué, lundi soir, aux quelques employés de la confiserie présents à l'assemblée, qu'il fallait "replacer les choses dans leur contexte" et que "le travail des policiers n'était pas toujours facile". Quel était le contexte? Ça, on l'ignore encore, le conseiller responsable ayant été d'une discrétion exemplaire.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas la première fois que des travailleurs en conflit se plaignent de l'attitude des forces policières de Saint-Hyacinthe à leur égard. D'ailleurs, pas plus tard que la semaine dernière, c'était au tour des employés de Direct Film qui affirmaient avoir eu maille à partir avec les policiers sur les lignes de piquetage. Après s'être expliqués avec les autorités policières, les "tracasseries" auraient cependant cessé maintenant.

Eau "saine"

La table de concertation revient à la charge

Par Alain Rodier

Sans doute encouragés par la décision des autorités de l'Hôtel-Dieu de s'en remettre à l'eau de puits de préférence à l'eau "potable" de la Yamaska, quelques membres de la table de concertation, qui réclame de l'eau "saine" dans les établissements hospitaliers de la ville, ont payé une petite visite aux élus municipaux, lundi soir, pour voir où en était le dossier de l'hôpital Honoré-Mercier.

Leur "visite" se sera soldée par un "voyage blanc", le maire Rhéaume ne pouvant que confirmer ce que le Courrier rapportait dans sa dernière édition, soit qu'il y avait bien eu une rencontre entre les dirigeants de l'hôpital et certains élus municipaux, qu'un technicien de la ville prenait des échantillons d'eau à l'hôpital depuis ce temps et qu'en cas de catastrophe, l'établissement hospitalier serait considéré comme une priorité.

Pour le maire, les données du problème n'ont pas changé d'un iota et la ville n'a toujours pas les moyens de payer de l'eau de source, pas plus aux patients de l'hôpital qu'à quiconque. De toute façon, assure le maire Rhéaume, se basant sur les données du ministère de l'Environnement, "l'eau est potable de ce temps-là".

On s'est donc rabattu sur la "potabilité" de l'eau de Saint-Hyacinthe et comme il arrive bien souvent quand on aborde ce délicat dossier, le ton a monté d'un cran, même si les gros mots n'ont pas fusé cette fois.

C'est le représentant de la CSN à la table de concertation, Claude St-Georges, qui a allumé la mèche en faisant état d'une pétition en faveur de l'eau "saine" qui aurait recueilli plusieurs centaines de signatures, dont celles de spécialistes de la santé.

La réaction du maire Rhéaume n'a pas tardé et il a lancé tout de go qu'il "attendait ça depuis le 2 novembre (date de son élection)" qu'un médecin lui dise enfin que l'eau n'était pas potable. Il en a d'ailleurs profité pour révéler que la ville avait fait effectuer une expertise par une firme spécialisée en juin dernier, expertise qui concluait qu'il n'y avait aucun coliforme dans l'eau de la ville.

Mais, c'est précisément là que les deux camps diffèrent diamétralement d'avis et Claude St-Georges a rétorqué bien rapidement que ce n'étaient pas les coliformes qui inquiètent le plus les gens de la table de concertation, mais bien les autres substances, les autres polluants qu'on retrouve dans la Yamaska, "parce qu'à force de mettre du chlore, on les tue les coliformes".

Si "l'attaque" était concentrée jusque-là sur le maire Rhéaume, l'Action démocratique maskoutaine n'en a pas été quitte pour son rhume par la suite, le représentant de la CSN demandant au conseiller Marchesseault ce qu'il advenait des belles promesses de son parti qui parlait abondamment durant la dernière campagne électorale de la possibilité de construire des puits. Réponse de l'intéressé: "Ce qui se fait actuellement, c'est la meilleure des solutions".

Le maire Rhéaume a clos le débat (pour cette fois) en faisant l'énumération des nombreuses analyses qui sont effectuées à chaque semaine à l'usine de filtration pour s'assurer de la "potabilité" de l'eau de la ville. Il en a aussi profité pour souligné que le ministère de l'Environnement n'acceptait les échantillons de la ville que les lundis, mardis et mercredis. Pour le reste, à la grâce de Dieu!

Commission scolaire:

Les retouches à faire (4)

par PB

La présentation du rapport du comité sur les objectifs et les priorités, à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, n'intègre pas au fur et à mesure les dispositions parfois totalement opposées qui ont été prises depuis quelques mois par les commissaires. Cela fera l'objet d'une deuxième série d'articles pour la rentrée de septembre.

La semaine dernière, il était précisé que le rapport "souhaitait" qu'une politique de prévention et de rationalisation soit mise de l'avant pour changer en quelque sorte le visage face de la commission scolaire. Pour y parvenir, trois objectifs généraux et quatre recommandations particulières sont proposés:

Les objectifs généraux: 1.- mettre en place dès l'été 1981 un nouvel organigramme des services, distinguant les sous-secteurs d'activités (équipement et bâtisses), la ligne d'autorité et la mise en place de services indispensables. 2.- la rationalisation des achats (acheter du matériel de bonne qualité, durable et économique) grâce à un "cahier de charges". 3.- faire en sorte qu'une vraie politique énergétique soit implantée avec l'équipement requis et les contrôles des économies.

Les recommandations particulières: 1.- la consommation de papier due à l'absence de manuel est une source de gaspillage et les services dispensés par la commission scolaire devraient être favorisés avant d'installer des équipements à gauche et à droite. 2.- le mobilier des élèves et des maîtres: ce n'est pas prioritaire et il faudrait adapter ce qui existe aux besoins nouveaux. 3.- aménagement des cours d'écoles: il est impérieux que la commission scolaire remplisse ses obligations à cet égard pour rendre les cours d'école utilisables à plein rendement. Cette infrastructure complétée, on pourra demander aux gens du milieu de faire leur part pour compléter les installations qui leur serviront. Le directeur général ne devrait pas agir seul dans ce domaine et s'entourer d'un comité directeur qui éviterait le saupoudrage financier qui semble se produire. 4.- Saint-Thomas et Saint-Denis: la pondération et l'équité sont de mise en réaménageant ces deux écoles pour éviter que les autres ne paient.

Tout cela suppose un travail de planification (qui semble faire défaut) et une rationalisation des besoins et des demandes (pour distinguer entre le luxe et l'essentiel, chose aussi qui ne semble pas être automatique).

La semaine prochaine: le visage financier, pour une politique de prise en charge d'une responsabilité collective.

luc tétreault robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
SERVICES VISUELS COMPLETS
1525, rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe Tél.: 773-8479

Rossy achète la chaîne des magasins Farmer

Suite à l'annonce de la fermeture des huit magasins Farmer, situés dans différentes villes du Québec le 7 juillet dernier, la chaîne de magasins Rossy, qui est déjà solidement implantée dans la région de Montréal et de l'Outaouais, s'est dit fort intéressée à se porter acquéreur de ces huit établissements.

A Saint-Hyacinthe comme ailleurs, la compagnie Farmer avait fermé ses magasins à cause d'une faillite.

Les transactions, qui auront lieu entre les deux compagnies, porteront essentiellement sur les immeubles commerciaux qui appartenaient en main propre à la famille de M. Raymond Farmer. Un de ces immeubles est situé à Saint-Hyacinthe, plus précisément sur le boulevard Laurier, secteur Douville alors que les autres immeubles sont situés à Plessisville, Lac-Mégantic, Magog, Lachute et Saint-Georges de Beauce. Deux autres succursales viendront s'y ajouter dès la fin des négociations entre M. Michael Rooser et des membres de la famille Farmer.

Cette cession de propriété de la moitié des magasins qui portaient l'enseigne Farmer devrait permettre de conserver une bonne partie des quelque 450 emplois que générait l'exploitation de ces commerces spécialisés dans la vente de menus articles et de vêtements.

NOUS ASSURONS
• propriétaire • locataire
• Maison à revenus
• commerce • industrie
695, ave Sainte-Anne (coin Girouard) Tél.: 773-2567 Belœil: 467-5815
GAGNON & AUGUSTIN inc. ASSURANCES
COURTIERS
• Établie depuis 1944
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4 ÉDIFICE PLACE D'ASSURANCES
HEURES DE BUREAU:
Lundi 8 h 30 à 17 h jeudi 8 h 30 à 20 h mardi mercredi vendredi 8 h 30 à 16 h 30 (ouvert le midi et jeudi soir)

CENTRE DE LA PHOTO MAXI-COULEUR
PHARMAXI
SUPER ESCOMPTES
VINCENT Chartier & ASSOCIÉS
V. CHARTIER, A. RICHER, N. BOUSQUET, propriétaires
Galeries Saint-Hyacinthe 773-7415
Lundi - mardi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi 9 h à 21 h 30
Samedi 9 h à 17 h 30
Face à l'Hôpital 2665, ave Sainte-Anne ouvert jusqu'à minuit 773-8449
Lundi au samedi de 8 h à minuit
Dimanche de 9 h à minuit
Centre-ville 1312, rue Des Cascades 773-8447
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h 30
Samedi de 8 h 30 à 17 h 30
Clinique familiale St-Hyacinthe 774-7954
Lundi au vendredi de 9 h à 22 h
Samedi de 9 h à 18 h
PHOTO
Réduction de prix sur le développement des films
C110-126
12 poses $6.49 $4.74
20 poses $9.59 $6.74
24 poses $10.69 $7.69
C135
12 poses $7.69 $4.79
24 poses $11.39 $8.14
36 poses $15.69 $10.79
Développement et impressions, procédé C-41
Spécial Agrandissements 8 x 10 $1.59
VENTE Duplicata de diapositive Couleur 35 mm seulement chacun 39¢
Lors du traitement d'un film couleur, obtenez le double de vos photos. 5¢ la copie
En vigueur du 1 août au 31 août
MEILLEURS PRIX EN VILLE ©

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Entente aux Postes?

Par Alain Rodier

Le long conflit de travail qui paralyse depuis le 29 juin dernier les postes canadiennes toucherait vraisemblablement à sa fin et, à moins de nouveaux rebondissements à la table de négociations, les postiers pourraient fort bien reprendre le boulot dès la semaine prochaine.

Tel est du moins l'avis exprimé par le président de la section locale des postiers, M. André Fontaine, à la suite de l'assemblée de consultation, tenue lundi matin pour connaître l'humeur des postiers sur la tournure des derniers événements.

Depuis quelques jours, les rumeurs d'une entente aux Postes se font de plus en plus persistantes et l'importante séance de négociations convoquée, pour aujourd'hui (mardi) par le médiateur, le juge Gold, pourrait effectivement conduire à un protocole d'entente, estime M. Fontaine, en se fiant aux rares échos qui parviennent de la table de négociations.

Si on s'entend effectivement sur les termes de ce fameux protocole, les termes de l'accord devront être entérinés par les postiers. Si ces derniers approuvent effectivement l'entente, le service postal pourrait reprendre dès le début de la semaine prochaine.

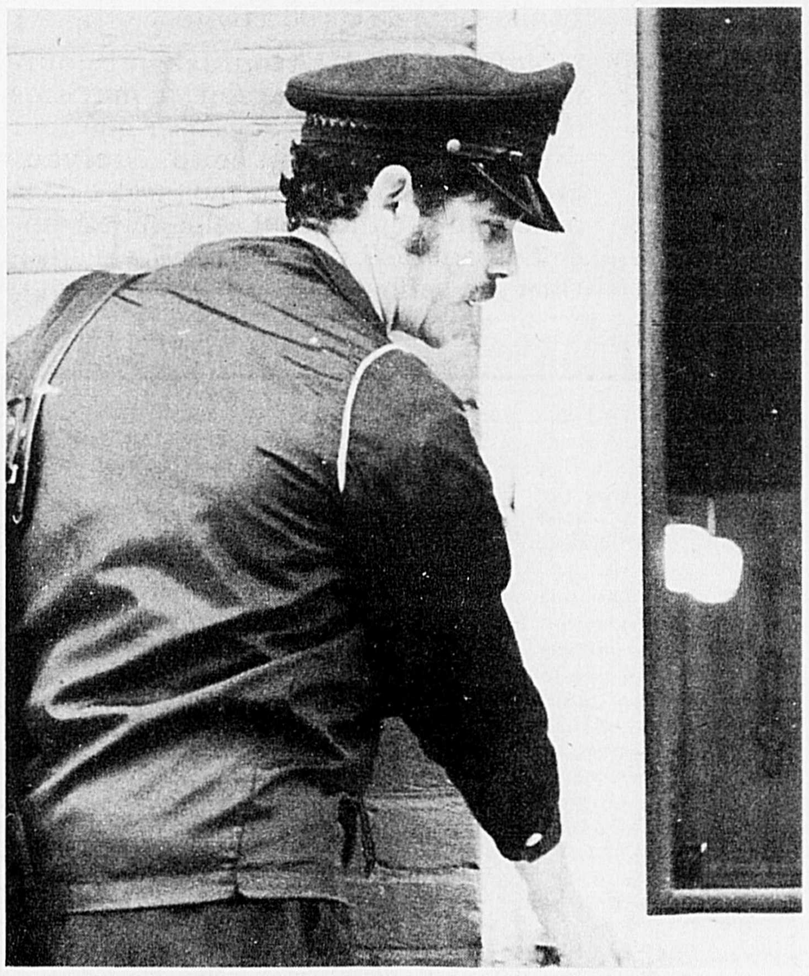
Pour ceux qui trouvent qu'il y a beaucoup de conditions dans cette éventuelle reprise des Postes, il faut vous dire que les postiers semblent eux-mêmes un peu à court d'informations sur les derniers progrès réalisés à la table des négociations.

D'ailleurs, le président de la section locale ne s'est pas caché pour avouer qu'il y avait présentement de la grogne chez ses membres qui sont "mécontents de ne pas en savoir plus sur les négociations en cours", ajoutant du même souffle que "la grève, on est comme le public, on la subit nous aussi".

En fait, du côté des postiers, on se demande si cette séance de consultation, tenue lundi à la grandeur du pays, n'était pas tout simplement un super-sondage déclenché pour savoir exactement le moral des troupes.

Bien sûr, les postiers ont pu connaître, tout comme le public, les progrès qui sont intervenus depuis le début de la médiation, mais ils en ont pris note bien souvent via les media, et plusieurs estiment qu'il y a eu tout au long du conflit un sérieux manque de communication de la part de leurs représentants syndicaux.

C'est donc au cours des prochaines heures que les postiers devraient en savoir plus long sur les résultats de la médiation du juge Gold, médiation rendue nécessaire, a tenu à préciser M. Fontaine, par l'entêtement du gouvernement fédéral à rejeter le rapport de conciliation qu'avaient pourtant approuvé les postiers il y a belle lurette.



Les facteurs qui ont repris le collier l'espace d'un jour, pourraient faire partie du décor quotidien pour peu que les postiers règlent leur grève.

Accord temporaire entre deux catégories de producteurs

Un terrain d'entente a été trouvé entre les apiculteurs et les producteurs de maïs pour éviter d'une part la destruction des abeilles par les insecticides et d'autre part la perte d'une partie importante de la récolte céréalière à cause de la pyrale.

Il faut préciser que les apiculteurs avaient eu recours à une injonction interdisant pour dix jours l'épandange aérien de produits chimiques; ce qui était loin de plaire aux producteurs qui y voyaient un danger de lourdes pertes pour eux. C'est après des rencontres et des discussions que l'injonction a été levée après trois jours seulement mais à deux conditions: les producteurs de maïs auraient accepté de ne plus arroser les céréales pour l'alimentation des animaux et que dans le cas de blé-d'Inde sucré, destiné aux conserveries ou pour être distribué à l'état frais, les arrosages soient effectués après 17 heures 30 seulement.

Voilà une querelle qui dure depuis deux ans maintenant et qui pourrait faire revivre certaines scènes des années 40. D'une part, les apiculteurs sont décidés de tout mettre en oeuvre pour stopper les hécatombes dans leurs ruchers, et la chute de production qui s'ensuit alors que d'autre part, les producteurs de maïs craignent que la pyrale échappe à tout contrôle. En 1940 semble-t-il, un arrêté-en-conseil obligeait les producteurs à déchiqueter les tiges avant de les enterrer. Et cette méthode aurait de grands avantages... à la condition bien sûr que tout le monde s'y plie car il suffit d'un très faible pourcentage pour que la pyrale persiste. Aujourd'hui, le recours à des produits chimiques puissants a "facilité" la tâche mais non seulement est-il impossible de déterminer l'influence sur l'environnement de ces produits mais ils s'attaquent directement à un agent important de la fertilisation, les abeilles. Que résultera-t-il de ce nouvel affrontement?

DIRECT FILM



La dernière semaine aura été pour le moins agitée dans les magasins Direct Film où la majorité des employés ont tenu une journée de débrayage, mercredi dernier, à la grandeur du Québec. Malgré l'injonction provisoire obtenue par la compagnie, les employés ont décidé de poursuivre leurs moyens de pression et, à Saint-Hyacinthe, par exemple, on a dressé à nouveau des ligne de piquetage devant les deux succursales de l'entreprise.

Direct Film

Les employés défient l'injonction

Par Alain Rodier

Les employés des magasins Direct Film "de province", réunis en assemblée générale à Québec jeudi dernier, ont décidé de poursuivre les moyens de pression utilisés depuis quelques semaines contre leur employeur, défiant du même coup l'injonction provisoire, obtenue peu de jours avant par la compagnie.

C'est à une majorité de 75% que les 85 employés présents à Québec ont opté pour une intensification de leur campagne de boycottage déclenchée en juin dernier, en même temps qu'ils décidaient de confier à leurs représentants syndicaux le mandat de déclencher la grève générale au moment jugé opportun.

La dernière semaine aura été pour le moins mouvementée chez Direct Film puisque, en plus de l'injonction provisoire accordée à la compagnie jusqu'au 7 août, on aura assisté à un débrayage général dans la plupart des magasins du Québec, en plus de voir la compagnie mettre à exécution ses projets de poursuite à l'endroit des syndiqués.

Tel qu'annoncé la semaine dernière, Direct Film a en effet intenté une poursuite avoisinant les 2 000 000$ contre le Syndicat des employés de Direct Film, la Fédération nationale des communications et la CSN, pour les pertes de revenus subies à la suite de la campagne de boycottage (unce campagne illégale, soutient la compagnie) et pour atteinte à la réputation de l'entreprise.

Quant à l'injonction obtenue par Direct Film, qui a fait suite à la journée de débrayage observée mercredi dernier par la majorité des employés de l'entreprise, elle ordonne à ces derniers de cesser leur grève illégale, de cesser d'empêcher ou de gêner l'accès aux établissements de Direct Film et de cesser de nuire de quelque façon que ce soit aux opérations de la compagnie.

Si les employés des magasins de Montréal sont retournés au travail le lendemain du débrayage, ils n'en ont pas moins voté à 84% pour défier eux aussi l'injonction, liée à la campagne de boycottage, nous a-t-on précisé de source syndicale. D'ailleurs les employés des magasins de la région métropolitaine doivent se réunir mercredi en assemblée générale pour décider quels moyens de pression ils utiliseront à leur tour.

Du côté des employés "de province", qui tentent de rejoindre, à l'instar de leurs collègues de Montréal, les rangs de la CSN, on a décidé, en maints endroits de dresser à nouveau des lignes de piquetage et d'inviter de plus belle la population à boycotter les produits et services de la compagnie.

Ainsi, à Saint-Hyacinthe, on a érigé des piquets de grève, vendredi et lundi, devant les deux établissements Direct Film, situés aux Galeries Saint-Hyacinthe et sur la rue des Cascades, et on avait bien l'intention de récidiver.

En ce qui concerne la vague de suspensions, décrétées depuis quelques jours par la compagnie, on en compte maintenant cinq à Saint-Hyacinthe. Aux Galeries, les quatre employés auraient été ainsi suspendus et à la CSN, on considère le tout comme un lock-out pur et simple. A la succursale du centre-ville, un des deux employés à temps partiel aurait aussi écopé d'une suspension, mais du côté syndical, on assurait qu'il s'agissait plutôt d'une mise à pied dans son cas.

Enfin, du côté de Direct Film, on s'est refusé à tout commentaire, se bornant à rappeler que toute l'affaire était rendue devant les tribunaux et devant le ministère du Travail qui doit faire enquête sur la situation actuelle.

ACME PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe tél. 774-5301

VENTE FIN D'ANNÉE

Plus de 250
voitures en inventaires
À PRIX SUPER RÉDUITS.
Venez nous voir

UN DE NOS SERVICES

Si, à la suite de l'arrêt du service des Postes, vous ne recevez pas vos chèques d'intérêt provenant de Montréal, nous vous invitons de nous en faire part, nous pourrons tout probablement vous les obtenir.

DE PLUS, nous vous invitons à profiter de nos offres d'Obligations diverses et certificats de placements garantis.

à intérêt annuel,
semi-annuel
ou mensuel
16¾% - 18¾%
dépendant du terme de l'échéance
et du genre de placement

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
Aussi commandes de bourse exécutées aux conditions régulières

À votre SERVICE depuis 1931
RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600, ouest, boul. Girouard, Saint-Hyacinthe - 774-5316-17
Représentants de
GRENIER, RUEL ET CIE INC. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal.

éditorial

Une histoire à "enterrer"

En décidant de congédier purement et simplement l'ex-lieutenant Richer et l'ex-sergent Béliveau, les conseillers municipaux de Saint-Hyacinthe ont pris une décision qui porte à réfléchir non seulement parce qu'elle diffère, du moins en partie, de celle prise par le tribunal (faute de preuve suffisante) mais aussi parce qu'elle donnera certainement prise à des griefs de toutes sortes.

Il faut bien comprendre que le noeud du problème réside ici dans le cas de M. Richer puisque celui de M. Béliveau pourrait à tout le moins s'appuyer sur la culpabilité reconnue par le tribunal.

Pour sa part, M. Richer a été acquitté mais il semble bien que cette décision ne suffise pas à lui épargner les foudres des administrateurs municipaux.

Il faut bien reconnaître que tout le dossier soulève chez les Maskoutains de sérieuses réserves parce que plusieurs ne comprennent pas qu'une matière aussi importante ait abouti, à leur point de vue, à de tels résultats.

Pour le citoyen ordinaire, la police est et doit rester un organisme de confiance et toute tentative pour dévier de cette vocation profonde doit être punie de la façon la plus totale possible. Il n'y a pas de place pour les erreurs de jugement ou autres. Cette sévérité des citoyens doit être comprise car elle est basée sur un respect de la personne humaine qui admet bien sûr la nécessité d'une protection mais aussi les limites de celle-ci.

C'est en se basant sur cette sensibilité des contribuables que les administrateurs municipaux ont décidé sans doue qu'il ne leur était plus possible de garder le lieutenant Richer dans les forces policières et ils doivent être prêts à défendre leur position qui répond à une attente de la population.

Il est seulement à déplorer que tout ait étét traitée, à l'hôtel de ville, comme une matière à régler, rapidement et une fois pour toutes. Pour ne pas dire qu'il fallait enterrer la chose.

Les contribuables ont droit à plus d'explications car si leurs exigences sont telles qu'ils ne peuvent supporter dans les rangs de leur police des fiers-à-bras et des individus qui font peu de cas du respect des personnes, ils veulent quand même savoir pour quelles raisons les administrateurs ont décidé d'agir de la sorte.

Une des grandes leçons à tirer de cette pénile histoire pourrait être laissée sous le boisseau si les efforts requis ne sont pas faits. Il importe de faire comprendre aux policiers d'une part que leur rôle et leur importance dans la société leur confère une responsabilité supplémentaire et que cela ne les met pas à l'abri des erreurs. Aux citoyens, d'autre part, que le service de protection dont ils ont besoin en toutes circonstances ne peut être confié à des individus qui ne sont pas audessus de tout soupçon.

En voulant "enterrer" l'affaire rapidement, les autorités municpales risquent d'en faire un simple fait divers alors qu'il y va de choses plus importantes pour la bonne santé de la collectivité.

Nonobstant les troubles qui pourraient découler d'un grief, le mutisme n'est pas ici de mise et penser que tout sera oublié d'un seul coup, équivaut presque à perpétuer une fausse idée de la police qui veut que seul celui qui est pris en flagrant délit puisse être appelé à jsutifier son action.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Un amas de briques et de cendres

Plusieurs milliers de Maskoutains ont vécu passionnément les événements qui sont survenus au cours de la journée de dimanche, laissant de côté pour une rare fois leur habitude pantouflarde et arpentant les quelques artères laissées à leur disposition.

L'incendie majeur, qui s'est abattu au centre-ville, n'aura laissé personne indifférent. En effet, en plus d'avoir causé des dégâts considérables, qui sont estimés à plusieurs millions de dollars, l'élément destructeur aura blessé le coeur des Maskoutains.

Le sinistre aura attiré depuis dimanche dernier des centaines voire des milliers de curieux qui sont venus "contempler" les ruines d'un quartier qui leur était cher en souvenirs.

Le vieux Saint-Hyacinthe a connu à travers son histoire plusieurs incendies majeurs qui ont complètement rasé de nombreux immeubles, laissant sur le pavé et sans abris un très grand nombre de familles. Toutefois, l'incendie, qui est survenu dimanche dernier, est l'un des plus destructeurs que Saint-Hyacinthe a connu, rasant une dizaine de commerces et laissant sans abri et sans travail plusieurs dizaines de Maskoutains.

Même plusieurs heures après que les pompiers eurent quitté les lieux, les Maskoutains défilaient encore dans les rues du centre-ville regardant les cendres de ce qui était encore tout récemment un quartier fort achalandé de Saint-Hyacinthe.

Une certaine nostalgie voire une certaine tristesse se dégageaient des regards des curieux qui n'en finissaient pas de déambuler dans les rues où il ne restait que briques et cendres.

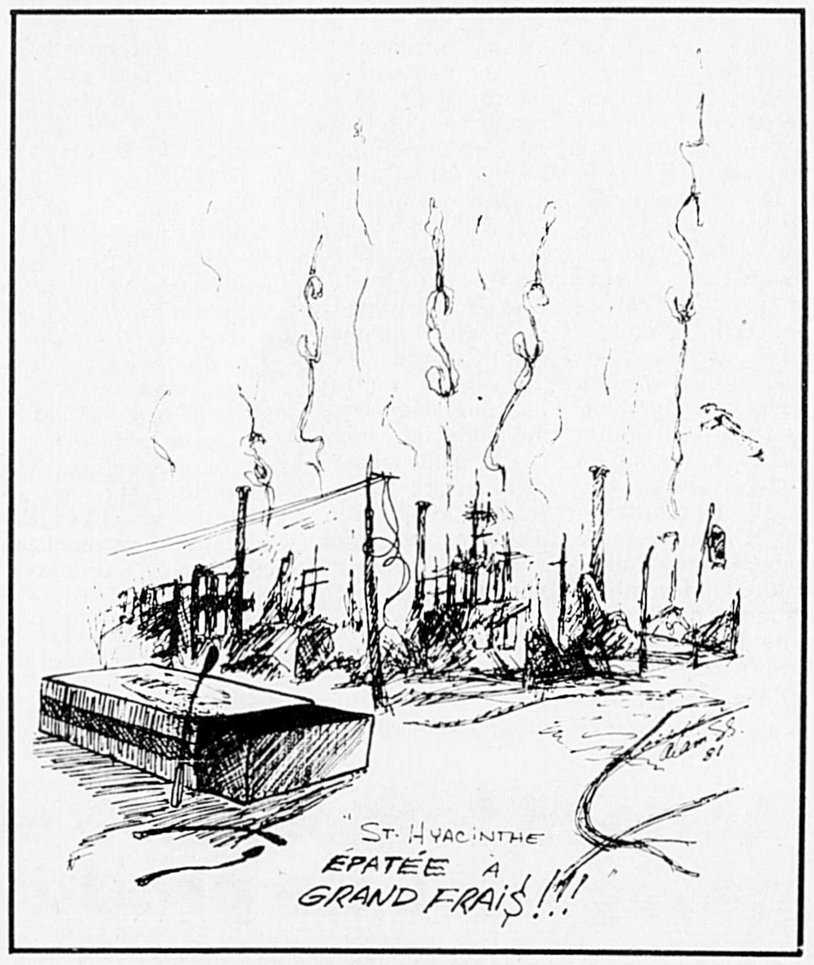
Certains y allaient de quelques commentaires sur le drame qui avait eu lieu quelques heures plus tôt, d'autres, sans doute plus touchés par cet événement, marchaient en silence...

Malgré tous les ravages qui furent causés au centre-ville de Saint-Hyacinthe au cour de la journée de dimanche, le marché centre, vestige du siècle dernier, est demeuré debout... Avec la violence des vents et la force du feu qui sévissaient dimanche dernier, les Maskoutains doivent se compter chanceux d'avoir conserver ce "monument historique". Sans le travail acharné des sapeurs-pompiers, Saint-Hyacinthe aurait perdu à tout jamais cet immeuble qui a toujours fait le charme du quartier des affaires.

Cette autre page de l'histoire de Saint-Hyacinthe est sans doute l'une des plus tristes, laissant à tout jamais dans le coeur blessé des Maskoutains un souvenir amère.

L'histoire a montré à tous, à travers les ans, que les Maskoutains ne se sont jamais laissés abattre par de tels événements. La reconstruction de cette partie importante du centre-ville est chose certaine. Il est évident que les Maskoutains ne retrouveront plus ces vieux immeubles au charme d'autrefois mais ils pourront toutefois se souvenir d'une partie du vieux Saint-Hyacinthe où l'animation ne manquait pas ...

Louise Lamothe



lettres OUVERTES

Soyons réalistes...

J'aimerais me prononcer face au projet de la construction d'un gymnase simple lors de l'agrandissement de l'école Saint-Denis.

J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'aller à l'école sur l'heure du dîner, et j'ai pu constater le manque d'espace flagrant qu'il y a dans cette école. Nous ne sommes plus à l'école du rang, où il y avait à peine 30 à 40 élèves. Avec la maternelle qui va s'ajouter, il faut être réaliste et prendre conscience du nombre d'élèves qui seront sur les lieux, surtout lorsque la température est peu clémente à l'extérieur.

La construction d'un gymnase simple à Saint-Denis permettrait:

1⁰ - À nos jeunes qui fréquentent présentement l'école et ceux qui la fréquenteront dans l'avenir, de jouir de l'espace nécessaire pour s'amuser.

2⁰ - À nos jeunes de l'élémentaire, et même aux plus vieux, de pratiquer des sports organisés dans leur milieu et donc plus à la portée de leur porte-monnaie ou celui de leurs parents. Qu'on le veuille ou non, aujourd'hui, avec tous les média d'information, nos jeunes sont incités à se joindre davantage à des équipes sportives et à pratiquer des sports qui n'existaient pas dans le temps de l'école du rang.

3⁰ - En dehors des heures scolaires, les divers organismes de la paroisse pourront se servir de ces locaux pour différentes activités sociales ou culturelles. Si nous pensons simplement à l'Âge d'Or, je crois que le projet en vaut la peine. Si nous voulons que nos gens du troisième âge aient une place de choix dans notre milieu, nous devons d'abord et avant tout leur réserver l'espace nécessaire pour se divertir et mettre à profit leurs talents qui pourraient faire l'envie de nos plus jeunes.

4⁰ - Et combien d'autres activités pourrions-nous réaliser avec cet espace supplémentaire? Veillées, exposition, et pourquoi pas un festival???

Ce projet de nos deux municipalités n'en est pas un de grandeur. C'est un projet tout à fait réaliste et surtout qui répond à un besoin urgent. Il serait dommage de laisser passer une telle occasion, surtout que nos finances, en ce qui regarde la municipalité de paroisse, se portent très bien et qu'un tel investissement n'affectera probablement même pas vos comptes de taxes. On prévoit que les excédents budgétaires vont suffire à financer ce projet.

Alors, gens de Saint-Denis, quand viendra le temps de faire votre devoir au référendum, n'oubliez surtout pas de penser à l'avenir, à nos jeunes qui grandissent et évoluent dans ce milieu, et à nous tous qui un jour atteindrons peut-être le troisième âge. Je suis sûre qu'ensemble nous pouvons agir positivement et pour le mieux être de tous...

Sincèrement,

Mariette R. Leblanc
Saint-Denis-sur-Richelieu

Rendre à César...

M. le Directeur,

Il y a quelque temps, on inaugurait officiellement les travaux de la route 231 par la traditionnelle première pelletée de terre. Mais il y avait des absents à cette cérémonie...

Les principaux artisans, ceux qui se sont le plus dévoués pour dépoussiérer ce projet vieux de cinquante ans environ n'y étaient pas... et je parle en connaissance de cause: le député Beauséjour, d'Iberville, comté auquel a appartenu Saint-Damase au cours des deux derniers termes, et son adjoint, Michel Laplante, auquel j'ai téléphoné presque chaque jour pendant quatre ans et demi. J'ai toujours trouvé un accueil très poli et dévoué.

Ils reconnaissaient que Saint-Damase contribuait pour plus que sa part au budget de la province et méritait un meilleur traitement. Donc, merci à MM. Beauséjour et Laplante pour avoir reconnu ce fait.

Merci aussi à M. Fabien Cordeau, ancien député de Saint-Hyacinthe, pour avoir fortement contribué et collaboré au projet.

Pour ceux qui ne le savent pas, Saint-Damase contribue, selon moi, pour au moins $2 millions de plus au budget que sa part chaque année. Et cela dure depuis plusieurs années.

Donc, un aqueduc dans le rang d'Argenteuil ne serait pas un cadeau.

De même, un pont pour traffic lourd sur la rivière Yamaska, traffic lourd qui doit être détourné vers Saint-Césaire ou Douville et Saint-Pie...

Bien à vous,

Laurent Brodeur,
Saint-Damase

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.

Atelier syndique

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 45¢ la semaine - 21$ par année.
Poste: Au Canada 21$ par année
aux États-Unis 35$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

actualité
EN PHOTOS...



Une lutte "défensive"

Très tôt, il fallut se rendre à l'évidence, la lutte contre cet incendie se devait d'être défensive.



Un "blocage" heureux

Les voûtes indestructibles de la compagnie Laflamme Fourrure, sur la rue Saint-François, contenaient pour plus de 8 millions$ de fourrures. Elles ont fait l'effet d'un coupe-feu.

Acte criminel:

Le pire incendie depuis longtemps cause des dégâts évalués à 7 millions$

Pour ceux qui se promènent au centre-ville de Saint-Hyacinthe depuis quelques jours, et ils sont très nombreux, le spectacle de désolation qui règne dans les quadrilatères formés des rues Des Cascades, Saint-Antoine et Hôtel-Dieu, Sainte-Anne et Saint-François, semble irréel mais rien ne permet de revivre l'intensité de l'incendie du 2 août alors qu'en quelques heures rapides, l'élément destructeur, allumé par une main criminelle, allait réduire en décombres pas moins d'une vingtaine de magasins et maisons de logement.

C'est vers 5 heures 40 que la première alerte fut sonnée et dès que les premiers pompiers arrivèrent sur les lieux, il fut évident qu'ils auraient à combattre un sinistre majeur puisque déjà, les flammes crépitaient de part et d'autre de la rue Sainte-Anne, à la hauteur de la Brasserie du Vieux Saint-Antoine.

C'est la raison pour laquelle, dès les premiers instants, la possibilité d'une main criminelle ne fut pas écartée, à juste raison d'ailleurs comme il devait être démontré plus tard.

C'est aussi pourquoi, il fut fait appel notamment aux pompiers de Sorel qui se dépêchèrent en direction de Saint-Hyacinthe avec une échelle de 100 pieds, de même que ceux de Saint-Hilaire, avec une échelle de 75 pieds.

L'intensité des flammes fut telle que des vitrines auraient éclatées sous l'effet de la chaleur sur la rue Saint-Anne. De plus, des fils électriques de haute tension ont obligé les pompiers à faire preuve de grande prudence pour éviter l'électrocution. Le temps requis pour couper le courant aurait semblé considérable à certains et des risques ont été pris devant l'ampleur du sinistre.

Avec la venue des pompiers volontaires de Saint-Damase, Saint-Dominique, La Présentation, Sainte-Rosalie et Saint-Thomas, pas moins de cent pompiers étaient sur place avec un équipement important.

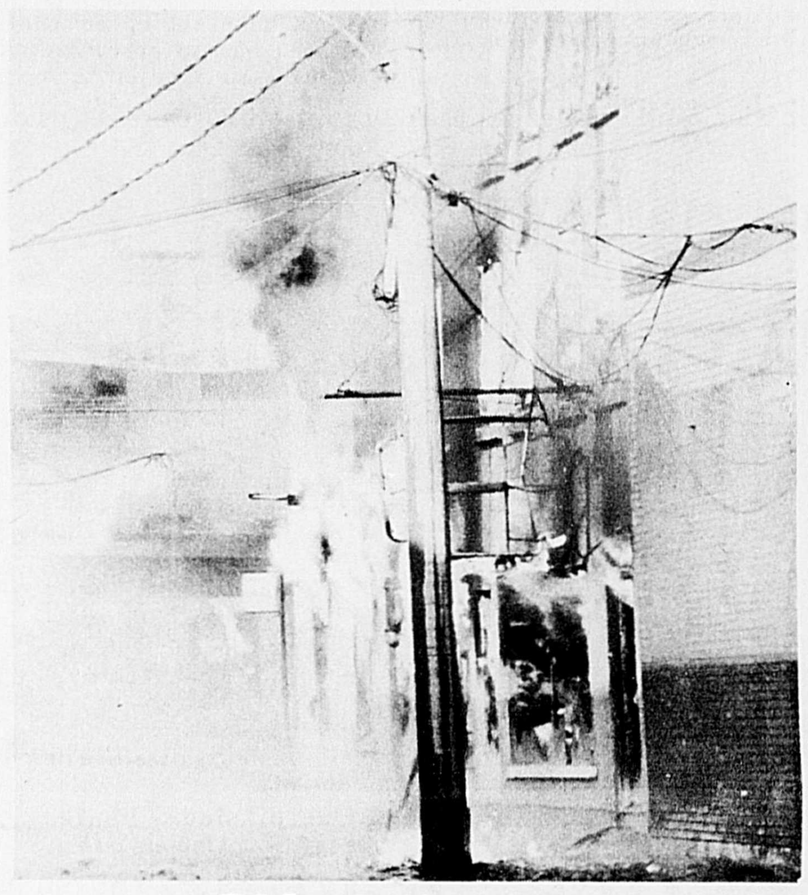
Une foule très nombreuse était aussi sur place et des mesures spéciales durent être adoptées pour que tout se passe dans des conditions aussi sécuritaires que possible.

Un des premiers soins en arrivant sur les lieux fut d'évacuer les logis et c'est grâce à cette intervention qu'aucune vie humaine n'est à déplorer. Tout au plus, deux pompiers auraient été blessés (fumée et brûlure).

Allumé à l'arrière de la Brasserie du Vieux Saint-Antoine, probablement dans les débris d'une maison en démolition, le feu a traversé la rue Sainte-Anne, en direction du marché, tout en continunant son oeuvre destructrice entre les rues Sainte-Anne et Hôtel-Dieu. (pour la liste des commerces affectés, voir autre article).

Bien des questions restent sans réponse au moment d'aller sous presse alors que deux individus comparaîtront en rapport avec cet incendie et notamment le fait que le feu se soit retrouvé des deux côtés de la rue Saint-Anne aussi rapidement. Des réponses devraient être obtenues au cours de l'enquête qui suivra.

'Il n'aura fallu que quelques heures pour que les flammes laissent derrière elles des décombres et des millions de gallons d'eau ont été déversés. Plus de quarante heures après, des pompiers continuaient à remuer les débris avec une retrocaveuse pour arroser les foyers possibles. L'élément destructeur semble avoir été arrêté dans sa course par les voûtes de la maison Laflamme (du moins du côté de la rue Saint-Antoine) alors qu'ailleurs, le travail des pompiers était centré sur la protection d'un périmètre pour contenir les flammes.



C'était l'enfer...

Les flammes dégageaient une chaleur infernale...



Une évacuation rapide

Les résidents des maisons environnantes entreprirent d'évacuer les lieux en emportant leurs biens les plus précieux car l'incendie menaçait tout le quartier et pouvait échapper au contrôle.

Après dix minutes:

Le feu fait fondre les signaux des pompes

Arrivé sur les lieux de l'incendie, peu après 5 heures 45, le dimanche 2 août, M. Jacques Desrosiers, technicien en protection contre les incendies, avoue avoir su dès le premier moment qu'il n'était pas question d'essayer de s'attaquer au point d'origine de l'incendie mais plutôt d'établir un périmètre pour circonscrire les flammes.

Dès ce moment d'ailleurs, les flammes avaient traversé la rue Sainte-Anne et leur intensité était telle que dès son arrivée sur les lieux, face au Naturiste, il eut à peine le temps de mettre un canon d'eau en batterie avant que le parebrise du camion ne craque, que la peinture ne se fendille et que les clignotants du camion ne fondent littéralement.

Face à un incendie aussi rapide dans son développement et aussi intense, il était impossible de tenter quoi que ce soit pour s'attaquer au foyer d'ailleurs indéterminé à ce moment. La tactique défensive utilisée visait à "limiter les dégâts" et à protéger les autres maisons et commerces environnants, incluant le Marché Centre. Tout était à craindre avec des vents tourbillonnants et assez forts.

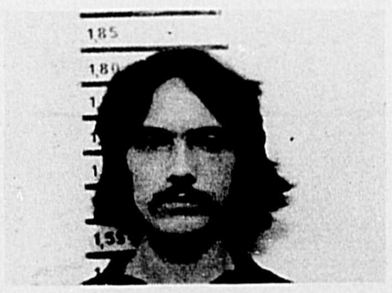
Les efforts sans relâche des pompiers sur place ont évité une conflagration qui aurait pu être d'une ampleur insoupçonnée et incroyable.

Les deux présumés incendiaires:

Bérard et Favreau étaient en "party"

P-H F

Marco Bérard, 19 ans, et Yvon Favreau, 21 ans, étaient complètement ivres samedi soir dernier lorsqu'ils auraient décidé de mettre le feu.



Marco Bérard, 19 ans, était déjà connu des policiers pour des délits de vol par effraction et de recel.

Selon le détective Roger Bilodeau de la Sûreté municipale, les deux suspects avaient consommé une grande quantité d'alcool durant la journée de samedi et cette beuverie avait notamment eut lieu au domicile de Bérard, sis au 477 de la rue Saint-François, à proximité du foyer d'incendie.

C'est d'ailleurs à la suite d'une plainte, logée par la concierge de l'édifice, qui trouvait que les deux hommes étaient un peu trop "bruyants", que des agents de la Sûreté municipale sont venus calmer les deux fêtards, samedi soir vers minuit.

Par la suite, selon les informations apportées par des témoins, Bérard et Favreau allèrent chercher des allumettes dans un restaurant du centre-ville et mirent le feu à des sacs de jute et à des détritus dans le sous-sol de l'édifice en démolition, question "d'épater" les gens du quartier.

Le lendemain après-midi, vers 14 heures 20, le caporal Ouellette de la Sûreté du Québec, qui était en poste sur les lieux du sinistre, remarqua deux individus, au comportement bizarre, qui rôdaient dans ce secteur.

Il signala la chose aux agents de la Sûreté municipale qui procédèrent par la suite à l'interrogatoire. Les deux suspects auraient alors avoué leur méfait en admettant toutefois qu'ils ne pensaient pas qu'il prendrait de telles proportions.

A l'heure d'aller sous presse, mardi midi, Bérard et Favreau doivent comparaître devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage dont les bureaux sont à Québec. Quant à savoir pourquoi cette comparution se tient dans la Vieille Capitale plutôt qu'ici, on a appris de la Sûreté municipale que le coroner n'avait tout simplement pas le temps de se déplacer, étant trop occupé pour se rendre à Saint-Hyacinthe. Mais selon toute vraisemblance, la suite des procédures judiciaires se déroulera ici-même, au Palais de Justice.



CHRONIQUE DE L'ASSURANCE

par Robert Morin C. D'A. ASS.

Pour réduire le coût de l'assurance... voici quelques conseils

Vous exigez de votre courtier qu'il vous conseille quant à l'achat d'une assurance automobile. Vous en voulez pour votre argent... et c'est bien. Évidemment, il sera toujours possible d'acheter un produit quelconque à un coût un peu moins élevé... vêtements... appareils ménagers... équipement de sport... et toute une gamme d'articles de qualité variable.
Acheter du prix, ce n'est pas nécessairement faire un bon achat... et, en assurance, ce n'est que lorsqu'on n'y peut plus rien qu'on le réalisera.
Tout en conservant une garantie solide et éprouvée, vous devez quand même considérer ce qui suit:

- L'assurance collision est-elle encore nécessaire?
- La valeur de votre auto dépasse-t-elle $1000?
- Une franchise de $500 à la section dommages à l'automobile ne serait-elle pas opportune?
- L'escompte en ce qui a trait aux cours de conduite a-t-elle été accordée?

Il n'en reste pas moins que ce sont les coûts des réparations et le nombre d'accidents qui influencent davantage les primes.
Alors, soyez prudents... et un homme prudent achète toujours un produit éprouvé. C'est ce que vous obtenez chez nous!

Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. me communiquer. Assurances Générales et Vie

ASSURANCES ROBERT MORIN et ASS. inc.
125, rue Principale, Upton, Québec J0H 2E0
549-4225 ©

Des pertes de 7 millions$ pour les propriétaires et les commerçants

par Louise Lamothe

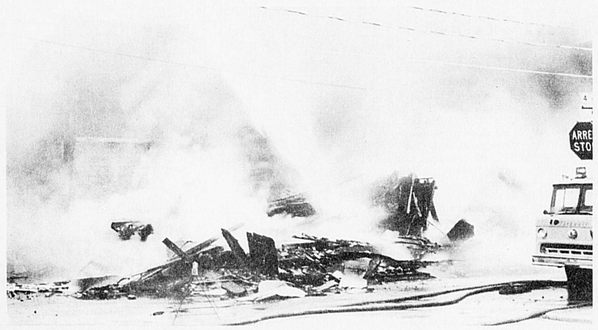
Malgré le travail acharné des pompiers de Saint-Hyacinthe, Sorel, Saint-Hilaire, Saint-Damase, Saint-Dominique et Saint-Thomas d'Aquin, l'incendie qui est survenu au centre-ville dimanche dernier, aurait causé des pertes de 7 millions$ environ pour les propriétaires d'immeubles et les commerçants.

Les rues Hôtel-Dieu, Saint-Antoine, Sainte-Anne et Saint-François furent le théâtre de cet incendie majeur qui a tout détruit sur son passage. En effet, plusieurs commerces ont été littéralement rasés par les flammes alors que d'autres ont subi des dommages plus ou moins graves selon leur situation.

La brasserie "Le Vieux Saint-Antoine" et le Carrefour 8-24, commerces appartenant à M. Jean-Pierre Martineau, sont une perte totale alors que la mercerie Brabant, située sur la rue Hôtel-Dieu, a connu des dommages légers comparativement à d'autres magasins. Le commerce d'Antonio Moreau, rue Sainte-Anne, ainsi que l'épicerie d'aliments naturels, Anita Prince, Simon Décor et un salon de coiffure pour hommes ont été complètement détruits par l'élément destructeur. La rue Saint-Antoine n'a pas été épargnée car le commerce de machines à coudre, le salon de coiffure pour hommes et l'épicerie Vincent ont littéralement été rayés de la carte.

Seul l'immeuble appartenant à M. Léo Laflamme, qui comprend le Salon du Cuir ainsi que Laflamme Fourrures, a tenu le coup. Toutefois, ce bâtiment a subi de lourds dégâts; la toiture de ces deux commerces s'est effondrée et les dommages causés par l'eau sont considérables. Deux boutiques de vêtements pour dames ainsi que le magasin Sport Expert ont complètement été détruits sur la rue Saint-François. La brasserie du Marché, située sur la même rue, a connu le même sort que les autres commerces. Même le magasin de couture Singer n'a pas été épargné et les pertes pour le propriétaire de ce commerce se chiffreraient à près de 90%.

Bref, cet incendie, qui est le plus important du point de vue monétaire à survenir à Saint-Hyacinthe, aura causé plusieurs millions de dollars de dégâts dans le centre-ville de Saint-Hyacinthe et laissé plusieurs personnes sans logis et sans travail!



Une "tradition peu enviable...

Au cours des 125 dernières années, la ville de Saint-Hyacinthe a été le site de pas moins de quatorze (incluant le dernier) feux majeurs, ce qui constitue une bien triste moyenne.

Si dans plusieurs cas, il n'y eut pas de pertes de vies humaines, les dommages matériels furent considérbles. Dans le cas contraire, ce sont les vies humaines qui constituaient la perte la plus lourde.

Le premier feu d'importance qui emporta six maisons, fut enregistré en 1849. Par la suite, la liste s'allonge de façon impressionnante:

1849: destruction de six maisons;
14 mai 1854: destruction du Collège et d'une partie de la rue Bourdages;
17 avril 1866: destruction du quadrilatère Mondor-Cascades-Piété (Duclos)- William (Calixa-Lavallée);
Août 1875: destruction de la fonderie du "village Chagnon";
3 septembre 1876: les trois-quart de la ville (800 maisons) sont la proie des flammes, la plus grande catastrophe du genre enregistrée au chapitre de l'étendue;
5 mai 1898: le feu détruit la Métairie;
20 mai 1903: une autre partie importante de la ville passe au feu;
27-28 novembre 1918: feu de l'Hôtel-Dieu;
1er janvier 1925: onze commerces sont détruits;
8 février 1925: Le Courrier brûle ainsi que les environs;
1927: Premier incendie du Séminaire;
18 janvier 1938: le collège Sacré-Coeur avec ses 46 morts (40 élèves et six enseignants);
18 janvier 1945: plusieurs magasins sur la rue des Cascades;
2 février 1963: Deuxième incendie au Séminaire (la partie centrale);
12 septembre 1966: incendie de la Philharmonique au cours duquel plusieurs commerces et établissments disparurent en fumée au centre-ville;
1973: autre incendie au même endroit;
2 août 1981: incendie au centre-ville...

Cette liste pourrait certes être plus longue mais elle est déjà suffisamment impressionnante comme cela!

Photos
Raymond
Bélanger

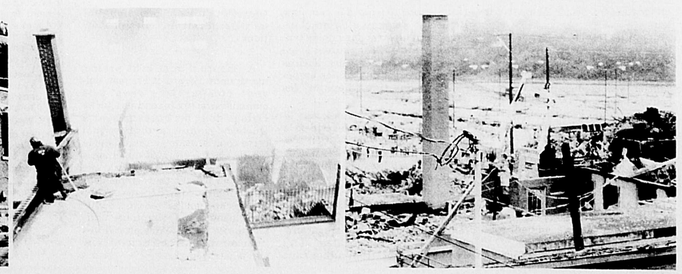
Une aide aux sinistrés

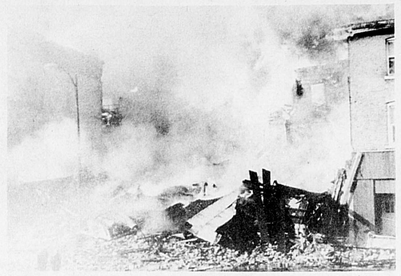
Dès le début de l'incendie, les personnes évacuées aux heures matinales furent conduites au sous-sol de la cathédrale. Comme à l'accoutumée, en cas de sinistre ou de catastrophe, c'est là que se concentrèrent les efforts pour venir en aide aux sinistrés dont plusieurs ont perdu tous leurs biens dans l'incendie.

Rapidement aussi, le comité Ave Maria des Filles d'Isabelle a mis en place des mesures spéciales pour recevoir les dons de toutes sortes, destinés aux personnes éprouvées par cette situation effroyable.









On "sympathise" à l'hôtel de ville

Par Alain Rodier

Comme il fallait s'y attendre, le sinistre, intervenu en fin de semaine dernière au centre-ville, aura eu des échos à la séance du conseil municipal.

Dès le début de l'assemblée, le maire Clément Rhéaume a tenu à offrir les sympathies du conseil aux marchands touchés par "cette dure épreuve", le tout dit sur un ton grave mais sans pathos inutile.

La seule "consolation" qu'a pu trouver le maire dans ce désastre du centre-ville (si on peut parler de consolation), c'est qu'il n'y ait eu aucune perte de vie dans l'incendie.

Ce dernier a d'ailleurs tenu à louer le "magnifique travail" du directeur de la protection publique, Marcel Frenière, et de ses hommes, ne ratant pas l'occasion du même coup de souligner le boulot accompli par les employés de la ville et celui des pompiers des environs qui sont venus à la rescousse.

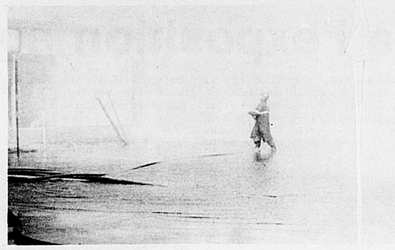
Même si on a été relativement discret au conseil sur le drame du centre-ville, seul le maire exprimant ses commentaires, l'affaire occupait encore les esprits.

La preuve, M. Rhéaume n'a pu s'empêcher d'y faire allusion une autre fois alors qu'on discutait de l'eau potable, lançant à la cantonnade que la ville n'avait pas les moyens de mettre des fontaines d'eau dans tous les endroits publics, surtout pas après des événements comme celui de la fin de semaine. Il faisait évidemment référence à la "facture" que la ville devrait acquitter, suite à la conflagration, une facture dont on ignore encore la teneur mais qui pourrait bien être passablement salée.









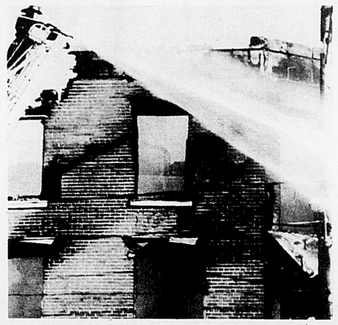
Quartier reconstruit après le feu de 1876

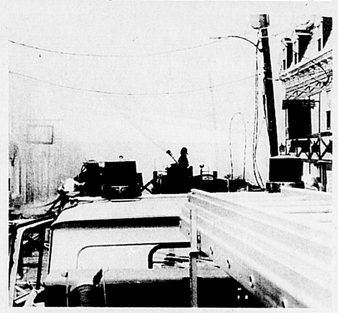
(Lucien C. LeFrançois)

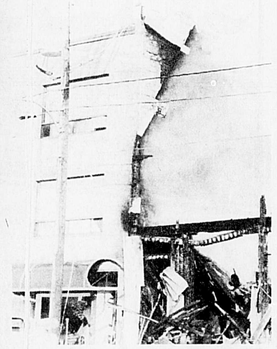
Le quartier dévasté par l'incendie du 2 août avait été reconstruit après le grand feu de 1876 alors que pas moins de 800 maisons avaient été détruites, ce qui constitue encore le plus grave incendie que Saint-Hyacinthe ait connu puisque cela représentait les trois-quarts de la ville. Par contre, en 1903, ces quartiers avaient été épargnés alors que l'incendie avait dévasté la partie comprise entre la rue Saint-Antoine et la rivière Yamaska.

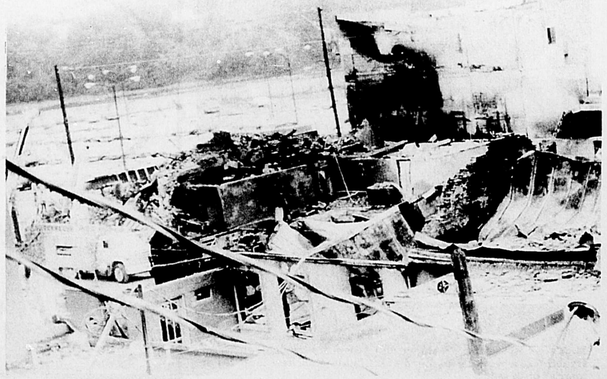
C'est M. Lucien C. LeFrançois, un spécialiste de l'Histoire m askoutaine, qui a apporté ces pr cisions alors que plusieurs croyaient que le feu de 1903 avait détruit ce quartier également.

Les constructions dont plu sieurs étaient centenaires avaien t sans doute été construites selon u n mode différent d'aujourd'hui et les matériaux plus combustibl es ont facilité la propagation du fe u. Les travaux de rénovation ent repris dans plusieurs bâtiments au cours des ans n'ont quand mêm e pas changé la structure fondame ntale des maisons très sensibles a ux incendies.









"Equipement adéquat et eau en quantité suffisante"

(Marcel Frenière)

Le directeur de la Sûreté municipale, M. Marcel Frenière, a tenu à apporter des précisions au sujet de certaines rumeurs circulant et un démenti formel à l'effet que l'équipement en place n'était pas suffisant de même qu'au chapitre de la pression d'eau et de la quantité disponible.

Selon lui, les incendies majeurs de ce genre sont plutôt rares et il est impossible de faire en sorte que tous les équipements souhaitables dans un cas du genre soient disponibles. Les coûts élevés des équipements exigent que toutes les mesures de sécurité soient prises, mais de façon normale et non en prévision d'une catastrophe imprévisible.

Au sujet de l'incendie du 2 août, M. Frenière a précisé que l'équipement sur place était adéquat d'autant plus que très rapidement, il a été demandé aux pompiers de Sorel de fournir une échelle-tél scopique de 100 pieds et à ceux de Saint-Hilaire, une de 75 pieds, en plus d'emprunter certaines pompes a ux alentours pour assurer notamment la pression dans les système s de gicleurs. D'autre part, tout l' équipement disponible a été utili sé pour circonscrire les flammes et rien d'autre ne pouvait être fa it (voir autre article sur la violence de l'incendie).

Au chapitre de la pressio n d'eau dans le réseau de la ville, elle fut toujours suffisante, selon M. Frenière, et un observateur a vait été délégué au poste de filtrati on pour surveiller les choses de pr ès. A la cadence de 4 500 gallons à la minute, la quantité d'eau déver sée a été très importante, plusieurs millions de gallons en fait, et plus de quarante heures après le débu t du sinistre, d'importantes qu antités d'eau étaient encore déver sées sur les décombres.

Après la consternation:

Il faut penser au futur...

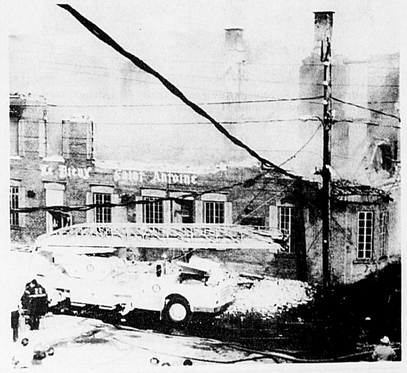
La plupart des marchands, affectés par la tragédie du 2 août, étaient encore sous l'effet du choc en quelque sorte au lendemain du feu. Certains ne savaient plus ce qu'ils feraient dans les prochains jours sinon trouver des solutions, comme cet épicier (M. Vincent) qui pratiquait son commerce depuis 32 ans à la même place ou ce décorateur (Simon Huard) qui a tout perdu, même ses archives ou encore cette propriétaire de boutique (Mme Prince) qui cherhce à récupérer ses papiers et un nouveau local et jusqu'aux coiffeurs (Pincince et Joubert) qui offrent leurs services ailleurs.

Comme le confiait M. Jean-Pierre Martineau, propriétaire de la brasserie, d'un commerce et de la maison en démolition où le feu a originé, certains pourront repartir et s'en sortir alors que d'autres, notamment les employés et qui sont soutien de famille, se retrouvent en situation difficile.

Chez Laflamme Fourrure, c'est avec soulagement que l'on a constaté que les voûtes ont résisté avec succès à l'élément destructeur de sorte que les 8 millions$ de fourrures entreposées sont intactes. Une perte à ce niveau aurait constitué une catastrophe encore plus grande, doublant d'un coup la perte enregistrée.

C'est le temps de déblayer et de partir à neuf, mais les choses ne seront pas faciles avec des conditions de crédit à la hausse et une vie commerciale qui continue à connaître certaines difficultés.





"Ce fut un travail de stratégie"

Jacques Desrosiers technicien en prévention des incendies

par Louise Lamothe

M. Jacques Desrosiers, technicien en prévention des incendies à l'emploi de la ville de Saint-Hyacinthe, s'est dit fort satisfait du travail des pompiers de la ville ainsi que des municipalités environnantes lors de l'incendie majeur qui est survenu dimanche dernier au centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Selon M. Desrosiers, les pompiers ont dû employer d'immnombrables tactiques afin de contrer l'élément destructeur. Quelques minutes après l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie, un camion muni d'une lance très puissante a dû être installé sur la rue Sainte-Anne, non loin de la cordonnerie Frégeau afin de limiter les dégâts et de bloquer littéralement les flammes qui auraient pu détruire une grande partie de la rue Des Cascades.

Le travail des pompiers de Saint-Hilaire, qui sont arrivés à Saint-Hyacinthe quelques minutes plus tard avec leur tour d'arrosage, a permis de conserver intact le célèbre "Marché Centre".

En effet, ce groupe de pompiers, qui a travaillé sur la rue Saint-François une grande partie de la journée, a sauvé plusieurs immeubles situés sur la même rue. Selon M. Desrosiers, "la tactique employée fut celle de la défense. Il fallait limiter à tout pris les dégâts et surtout épargner la rue Des Cascades".

"Le seul immeuble qui a tenu le coup, soit celui situé à l'angle des rues Saint-François et Saint-Antoine, le doit à tout l'équipement d'arrosage installé dans le magasin. Des jets d'eau fort puissants ont ralenti la marche du feu ", a déclaré M. Derrosiers.

Ce dernier tient à féliciter également le travail des mécaniciens à l'emploi de la ville qui ont vu au bon fonctionnement des camions et de tout l'équipement. Les employés de la voirie municipale ont donné un bon coup de main aux sapeurs ainsi que les ambulanciers de la compagnie B.G.R. qui ont donné les premiers soins à tous les pompiers blessés.

actualité
EN PHOTOS...

Plus de 171 000 visiteurs à l'exposition agricole

L'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, édition 1981, aura accueilli quelque 171 000 visiteurs, venus des quatre coins du Québec pour visiter l'exposition type.

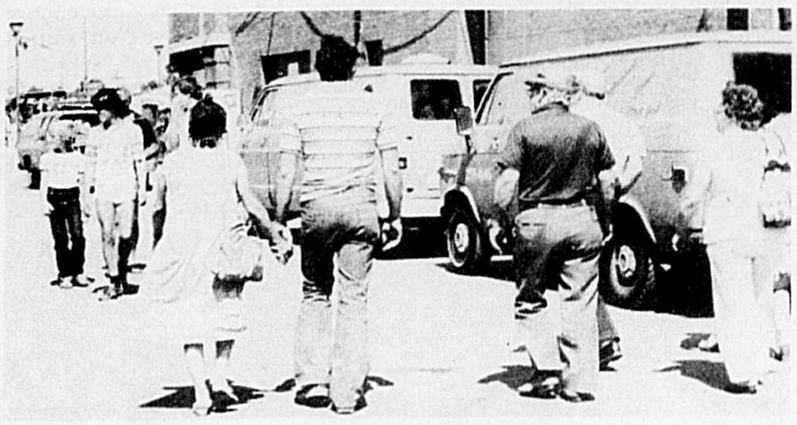
Une des plus importantes innovations de cette année est sans contredit la durée même de l'exposition qui est passée de sept à dix jours. Les organisateurs de cet événement d'envergure sont fort satisfaits des résultats obtenus mais une décision devrait être prise au cours des prochains mois à savoir si l'édition 82 sera échelonnée sur le même nombre de jours.

En plus du record d'assistance qui fut enregistré la semaine dernière, l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, édition 81, aura réuni le plus grand nombre d'exposants commerciaux, de machinerie agricole et d'animaux de toutes sortes.

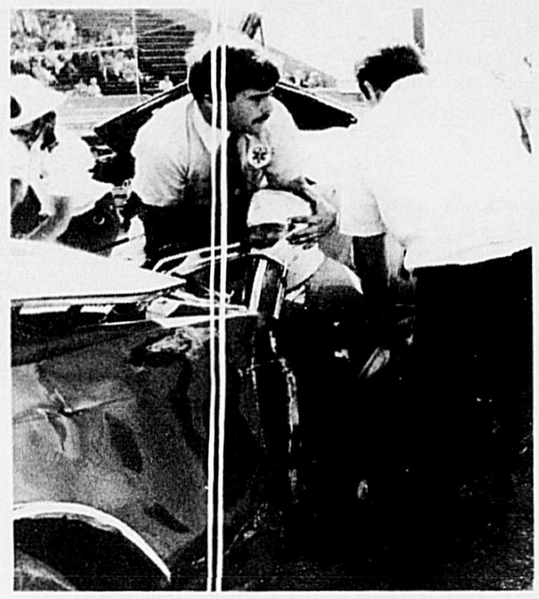
Plusieurs personnes se sont vu décerner des prix d'importance au cours des dix jours de l'exposition. Le trophée de l'artisane de l'année a été décerné à Mme Marthe Imbeault de Contrecoeur.

Le grand gagnant des classes "bouvillons" et "bouvillons de marché" est M. Laurier Fluet de Sainte-Hélène qui a présenté des animaux de race Simmental.

Quant aux gagnants des autres classes, M. Paul-Emile Larose s'est mérité le prix du premier exposant (Ayrshire), la ferme Bermaska (Holstein), Léo-Paul Provost (bovins canadiens), Hans Stan Gruber (Jersey), Shadybrook Farm (Shorthorn), Laurier Fluet (Simmental) et Jean-Guy Noiseux (Aberdeen Angus).



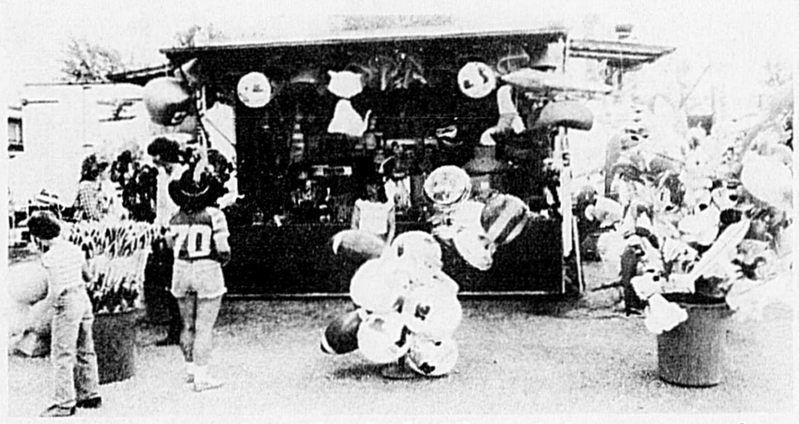
Plusieurs visiteurs, venant des quatre coins du Québec, sont venus visiter l'exposition agricole "type" du Québec.



Des ambulanciers ont démontré devant la foule nombreuse les services qu'ils pouvaient rendre aux accidentés.



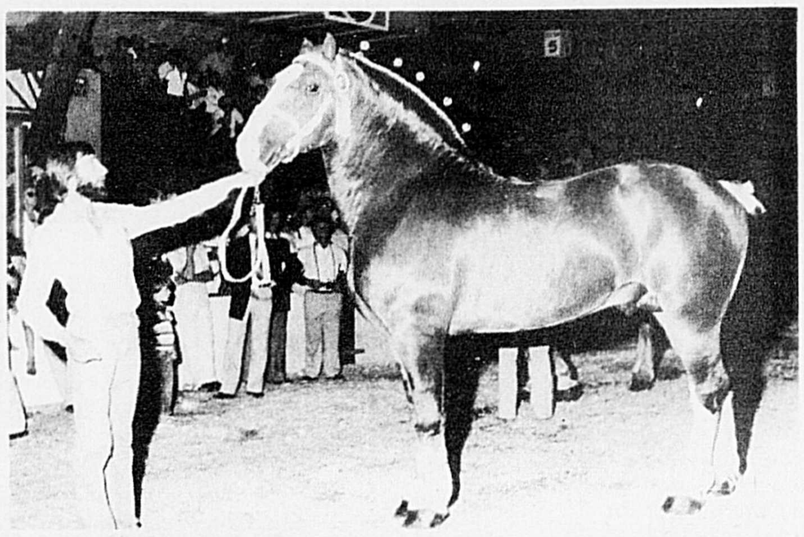
Un nombre record d'exposants commerçiaux ont pris part à l'édition 81 de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe.



Les ballons sont toujours de mise lors de cet événement annuel.



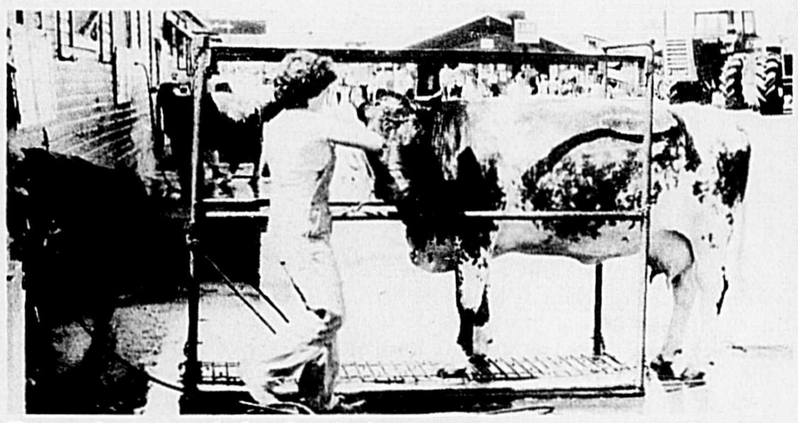
Les fleurs et les fruits étaient en grand nombre



Les compétitions de chevaux furent fort appréciées par les Maskoutains durant l'exposition.



Le gouvernement fédéral avait prêté une caravane afin que les Maskoutains et les gens de la région se renseignent sur les ressources canadiennes.



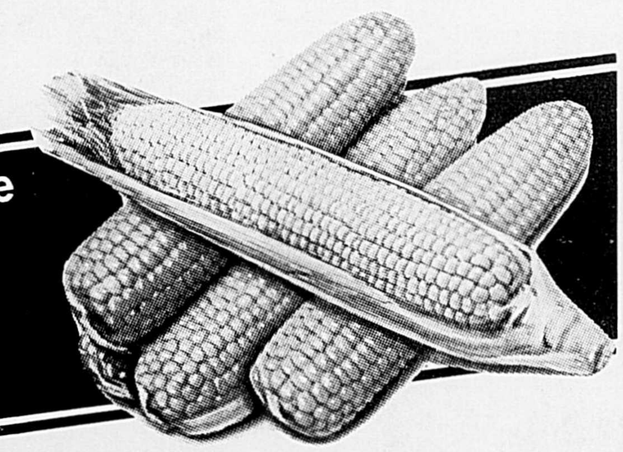
Toutes les races de bovins étaient représentées. Un bon nettoyage quelques minutes avant la parade devant les juges était de rigueur!



M. Marcel Sylvestre, président de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, a reçu des mains de M. Claude Marchesseault les armoiries de la ville.

SPECIAL D'AOÛT

Durant tout le mois d'août, La Bonne Récolte vous offre avec chaque $10. d'achat une douzaine de blé d'Inde GRATUITEMENT.



Jambon cuit de marque "Tour Effell" Extra maigre $2.39 lb

Panier de bleuets 1 Pinte à $1.19

Raisins verts (sans noyau) $1.59 lb

Patates nouvelles du Québec 10 lbs $1.99

Panier de pêches $2.99

SPÉCIALITÉS: Charcuterie, Fromage importé, Biscuits et bonbons à la livre, Produits naturels (Le Vieux Moulin), Pain chaud, Fruits et légumes frais.





OUVERT 7 jours par semaine
Lundi - Mardi - Mercredi
Samedi et Dimanche
9 à 21 heures
Jeudi et vendredi
9 à 22 heures

LA BONNE RÉCOLTE
Pauline Caron, propriétaire
246, rue Principale Saint-Thomas d'Aquin
(suivez la flèche clignotante).

Spéciaux valides du mercredi 5 au 8 août 81

Affaire Courtemanche

Une solution à l'horizon ?

Par Alain Rodier

La longue querelle qui oppose depuis près d'un an les comités de citoyens et la ville de Saint-Hyacinthe autour du fameux stationnement Courtemanche pourrait trouver son épilogue très bientôt.

La ville vient peut-être, en effet, de trouver la solution providentielle susceptible de désamorcer la "grogne" des comités de citoyens, en acceptant l'offre de vente de lots, situés au coin des rues Vaudreuil et Calixa-Lavallée, lots qui feront place à de nouvelles aires de stationnement.

Si le projet se concrétise, non seulement la ville n'y perdra pas au change (en terme de places de stationnement), mais elle bénéficiera probablement d'une dizaine d'aires de plus que celles qui seront supprimées, suite à la transaction conclue avec l'entreprise Courtemanche et Frères, a assuré le conseiller Claude Marchesseault.

L'affaire est pour ainsi dire dans le sac, croit-on à l'hôtel de ville, puisqu'on aurait obtenu l'assurance que la Commission municipale du Québec ne mettrait plus son holà à la vente projetée depuis belle lurette par la ville d'une portion du stationnement, situé près du poste de police.

Parce que la principale objection des comités de citoyens que retient jusqu'ici la Commission, c'est évidemment la suppression d'aires de stationnement au centre-ville, une objection qui ne devrait plus tenir, explique-t-on à la ville, compte tenu du nouveau projet.

Le coût de cet "échange"? Rien de bien faramineux, estime le conseil, puisque les lots qu'on achètera coûteront 44 000$ alors qu'on récupérera 38 000$ en vendant l'espace prévu à l'entreprise Courtemanche. Quant à l'aménagement du terrain en aires de stationnement, la cagnotte contenue dans les programmes d'amélioration de quartiers en épongera la majeure partie.



M. Claude Ryan, chef du Parti libéral, était de passage à l'exposition agricole régionale. Il apparaît sur la photo en compagnie de M. Marcel Sylvestre, président de l'exposition. Le chef de l'Opposition a abordé la question de la pomiculture et s'est aussi délassé dans une manifestation agrico-populaire.

Suite au "fameux" procès:

Le lieutenant Richer maintenant congédié!

P-H F

Le lieutenant Marcel Richer de la Sûreté municipale vient d'être carrément démis de ses fonctions suite à une décision du conseil municipal qui se réunissait lundi dernier.

La résolution du conseil, qui a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité des sept membres présents, se veut une mesure disciplinaire envers ce policier qui avait été impliqué, on s'en souvient, dans une affaire qui devait se terminer devant la cour criminelle.

Le procès avait eu lieu le 19 juin dernier et le lieutenant Richer était accusé d'avoir braqué une arme à feu sur une personne sans raison valable. Le juge Robichaud l'avait alors acquitté puisqu'il n'avait pas été prouvé, hors de tout doute raisonnable, qu'il avait effectivement commis cet acte répréhensible.

Le sergent Jacques Béliveau, qui était également impliqué dans cette affaire, avait été trouvé coupable, quant à lui, de voies de fait avec lésions corporelles. Il devait automatiquement être congédié puisqu'un règlement de la Commission de police stipule qu'un policier ne peut poursuivre ses fonctions lorsqu'il traîne un dossier judiciaire.

Restait donc le "cas" Richer qui a finalement été réglé lundi dernier, après bientôt deux mois de tergiversations.

Mais le dossier n'est pas clos pour autant puisqu'on s'attend, au conseil municipal, à ce que la Fraternité des policiers de Saint-Hyacinthe loge un grief pour que l'on revise cette décision.

L'affaire sera alors mise entre les mains d'un arbitre et le lieutenant Richer, si l'on juge à ce moment-là que la décision de la ville est trop sévère, pourra alors réintégrer la force policière en subissant toutefois une rétrogradation.

Cette façon de procéder a semblé plaire au maire Rhéaume puisque "l'odieux du jugement" (qu'il confirme ou non la décision de ville) reposera finalement sur les épaules de l'arbitre et l'on pourra alors s'en laver les mains, un peu à la Ponce Pilate...

Trois coups de fusil à deux pas de l'expo

P-H F

Un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, Richard Devost, a donné la frousse à plusieurs, mercredi dernier, lorsqu'il a tiré de la carabine dans le stationnement du centre hospitalier Honoré-Mercier, à proximité du terrain où se tenait l'exposition régionale.

La scène s'est passée vers minuit alors que plusieurs personnes quittaient encore le site de l'expo, chassées par la température maussade.

Les patients et le personnel du centre hospitalier furent également alertés, il va sans dire, par les deux ou trois détonations provenant de la carabine de calibre 410.

Fort heureusement, Devost tirait alors dans les airs mais à l'arrivée des deux patrouilleurs de la Sûreté municipale, ce dernier baissa soudain son arme et la dirigea vers les "intrus". Les deux agents, Alain Henry et Yvon Rioux, dégainèrent à leur tour leurs pistolets et commencèrent à parlementer...

Tout porte à croire que les arguments des deux policiers réussirent à convaincre Devost puisque ce dernier rendit alors son arme.

Quant aux raisons qui ont motivé le geste du jeune homme, les enquêteurs ne purent les déterminer avec exactitude puisque les propos du prévenu étaient plutôt incohérents lors de son interrogatoire.

Quoi qu'il en soit, il restera détenu en attendant les procédures judiciaires qui viendront incessamment.

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS HONORENT LES ARTISANES

Le directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, monsieur Denis Frenière, se faisait le porte-parole des dirigeants, des employés et des membres des Caisses populaires affiliées à la Fédération pour rendre un hommage particulier aux artisanes qui se distinguaient dans le cadre de l'Exposition Régionale Agricole de Saint-Hyacinthe.

Concours "Inter-Cercle"

Conjointement avec la Société d'Agriculture, les Caisses populaires offraient cinq (5) prix spéciaux aux travaux présentés dans le cadre de la catégorie "Inter-Cercle". Ces prix totalisaient une somme de $400.00 répartie de la façon suivante: $150.00 - $100.00 - $75.00 - $50.00 - $25.00 aux cercles gagnants de Boucherville, Saint-Basile, Varennes, Saint-Césaire et McMasterville.

Prix spécial

Dans le cadre d'un concours spécial, les Caisses populaires offraient un montant additionnel à l'artisane qui réalisait le plus beau coussin présenté dans le cadre de l'Exposition. Ce prix fut gagné par madame Alberta Houle de Sainte-Julie.

Artisane de l'Année

Pour une quinzième année consécutive, les Caisses populaires de la Fédération étaient heureuses et fières d'offrir le trophée à l'artisane de l'année. Cette année le trophée est décerné à madame Marthe Imbault, de Contrecoeur qui présenta des morceaux dans toutes les catégories exigées dans le programme.



Madame Marthe Imbeault, de Contrecoeur artisane de l'année en compagnie de monsieur Denis Frenière, directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska.



Les responsables de l'Exposition et juges de gauche à droite: Madame Jean Nichols, monsieur Claude Marchesseault, chef de Liaison à la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, Huguette Lavallée Poirier, monsieur Denis Frenière, directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, madame Jeanne Bernard et madame J. Caron, juges des travaux de la section arts domestiques.



Les représentantes des cercles de Boucherville, Saint-Basile, Varennes, Saint-Césaire et McMasterville, en compagnie de monsieur Denis Frenière, directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska.

Claude Grenon, prop. — Centre d'économie pour vos viandes

LE CENTRE DES VIANDES INC.

1555, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
Marché Centre,
Tél.: 774-4622

Rôti de Boeuf
Pointe d'épaule
Canada A-1 ou B-1 sans perte
$2.59 lb

Steak de Porc
dégraissé
$2.39 lb

Rôti de Porc
soc désossé
$1.49 lb

Rôti de Veau
fesse, désossé congelé sans perte
$3.39 lb

Filet mignon
Importé Steer congelé environ 2 lb ch. $4.99

Spencer commercial
environ 8/10 lbs sans perte $2.79

BOEUF HACHÉ frais $1.79 lb
5 lb et plus $1.69

STEAK HACHÉ frais $2.49 lb
5 lb et plus $2.29 lb

Frankfurters $1.59 lb 3 lb $4.39 lb

Haut Patte de Lard arrière
Frais ou congelé environ 4-5 lb $1.19 lb

Saucisses maison
porc et boeuf $1.49 lb

Baloney
en bloc ou tranché $1.09

Fromage en grain
frais tous les jours $2.39

Pour votre congélateur

Canada	A-1	B-1	C-1
Derrière de Boeuf	2.05	1.99	1.79
Côté de boeuf	1.67	1.65	1.46
Devant de Boeuf	1.39	1.39	1.29
Longe de Boeuf	3.49	-	-
Ribs	2.39	2.35	2.09

Satisfaction garantie ou argent remis
Toutes nos viandes sont dépecées et emballées gratuitement

Prix sujet à changement sans avis
Valide du 5 août au 19 août

SEUL yamaska automobile inc.
2000 boul. Casavant St-Hyacinthe
peut vous livrer immédiatement
83 CAMIONS 1981

37 PICK-UP
14 ÉCONOLINE
2 BRONCO
11 CAMIONS MOYENS
19 CAMIONS LOURDS ET EXTRA LOURDS

C'EST IMPORTANT que vous soyez servi par un vrai spécialiste dans le camion.

Toujours plus pour votre argent
Tél.: 774-2000 yamaska automobile inc.
2000 boul. Casavant St-Hyacinthe

RABAIS du vrai Spécialiste à grand pouvoir d'achat.

En forme maintenant!
Si vous êtes contre la bonne forme; vous êtes malade.
PARTICIPACTION

MAGASINEZ CONFORTABLEMENT



Les annonces classées
773-6028

finance EN BREF


WALWYN STODGELL COCHRAN MURRAY LIMITE
PLACEMENTS
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés
©



Des visiteurs européens à l'Hôtel de Ville

Mercredi le 29 juillet dernier, monsieur Robert Théroux, promaire de la ville de Saint-Hyacinthe, accueillait au nom de la Ville, des distingués visiteurs venant de différents pays d'Europe.

De passage à Saint-Hyacinthe dans le cadre d'une visite culturelle, les lauréats internationaux du C.I.J. 1981 furent d'abord reçus en fin d'avant-midi et en fin d'après-midi, c'est le président des Caisses rurales belges, M. Florquin qui était reçu au salon de la Mairie. Ce dernier était accompagné des dirigeants de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, dont le président monsieur Rosaire Raymond.



Quant aux lauréats du Concours International des Jeunes 1981, ils originaient de la Finlande, de la Suisse, de l'Allemagne, de la France, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Italie.

Leur passage à Saint-Hyacinthe permettait de découvrir la région agricole, le parc industriel, ainsi que le rôle du centre commercial.

C'est le maskoutain Claude Marchesseault, qui agissait comme coordonnateur de leur séjour au Québec. Au terme de leur semaine au Québec, les lauréats se dirigeaient vers la Californie. Ils retourneront dans leur pays à la mi-août.

Le Québec est représenté par André Gosselin, étudiant de Standstead et par Hélène Blanchette, étudiante à la polyvalente Fernand-Lefebvre de Sorel. D'ailleurs le texte d'Hélène Blanchette fut reconnu le meilleur texte présenté à travers tous les pays participants.



L'Exposition régionale accueille M. Alex Florquin

M. Marcel Sylvestre, président de l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, accueillait mercredi dernier, le président des Caisses rurales belges, M. Alex Florquin.
De passage à Saint-Hyacinthe pour découvrir le milieu et plus particulièrement le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, M. Florquin consacra la fin de l'après-midi et la soirée à la visite du site de l'exposition.
En plus de visiter tous les exhibits, M. Florquin rencontra les membres du conseil d'administration de l'exposition et se voyait remettre le nouvel emblème de l'exposition par le président.
De plus, M. Florquin présida le jugement des chevaux et était invité à présenter les médailles aux gagnants de la classe de chevaux de moins de 1 700 livres. Il était accompagné de M. Denis Frenière, directeur général de la Fédération des Caises populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska et du conseiller municipal, M. Claude Marchesseault.

Reprise des activités

Le Club Âge d'Or Saint-Hyacinthe Inc. reprend ses activités normales le samedi 8 août, avec une soirée de danse, à son local situé sur le terrain de l'exposition; l'orchestre "Les 4 L" s'occupera de la musique et un goûter sera servi

sur la scène municipale

Voici quelques points du règlement municipal sur la sécurité publique, la circulation et le stationnement, qu'il est bon de rappeler à l'occasion:

Il est interdit à un piéton de circuler sur la chaussée, aux endroits où un trottoir est construit. Là où il n'y a pas de trottoir, le piéton doit emprunter l'extrême gauche du chemin, à l'inverse de la circulation automobile. Le piéton ne doit pas traverser une rue en diagonale: il doit toujours utiliser le passage piétonnier et se conformer aux feux de circulation.

Il est interdit à toute personne de circuler à bicyclette, à cyclomoteur ou à vélomoteur dans les tunnels pour piétons, sur les trottoirs et sur les allées des parcs publics.

Il est interdit de couper les rangs d'un cortège funèbre, d'une procession ou d'une parade.

SILENCIEUX: Tout véhicule doit être muni d'un silencieux en bon état et en usage constant, afin de prévenir les bruits excessifs et les émanations de fumée désagréables ou nocives. Les véhicules automobiles ne répondant pas à ces exigences ne peuvent être conduits dans une rue ou une voie publique. On ne peut de plus conduire un véhicule dont le silencieux est changé ou odifié, ou auquel des appareils sont ajoutés de façon à en augmenter le bruit.

Quant au règlement sur l'ordre et la paix, il souligne de son côté qu'il est défendu de flâner, de vagabonder ou de dormir dans un champ, une cour, un hangar, dans toute autre construction non utilisée comme résidence, ou dans tout autre endroit ou place publique.

Il est aussi défendu de faire brûler des déchets, de l'herbe, des branches, des feuilles mortes et autres rebuts dans un récipient improvisé ou à ciel ouvert, dans les rues, ruelles, trottoirs, sur les terrains privés ou publics.

Rappelons à nouveau qu'il est interdit en tout temps d'arrêter ou de stationner un véhicule sur une voie cyclable, du premier avril au 31 octobre.

Le Service de la Sécurité publique est chargé de l'application de ces règlements.

Les bicyclettes étant de plus en plus nombreuses dans nos rues, rappelons que les usagers sont soumis aux règles de la circulation tout comme les automobilistes, pour les stops, feux de circulation et autres. Il est cependant bon d'insister sur les points suivants:

Il est interdit sur la voie publique de transporter une autre personne sur une bicyclette, à moins que le véhicule soit construit de façon à ce que plus d'une personne puisse s'y asseoir.

Il est interdit de circuler dans les tunnels pour piétons, sur les trottoirs et les allées des parcs publics.

Il faut conduire sa bicyclette aussi près que possible de la bordure de la voie, sauf pour la circulation sur une voie cyclable. Il est interdit de circuler deux ou plusieurs bicyclettes de front: il faut circuler à la file indienne.

Quant aux pistes cyclables, la circulation y est permise dans les deux directions, avec obligation pour tout cycliste de garder sa droite.

Sur toute rue ou section de rue où est aménagée une voie cyclable, il est interdit à un cycliste de circuler ailleurs que sur cette voie. Celle-ci est d'ailleurs à l'usage exclusif de la circulation à bicyclette et tout stationnement d'un véhicule automobile y est interdit du premier avril au 31 octobre.

* * *

M. le maire a répondu récemment à la convocation de la Commission municipale du Québec, la rencontre portant sur le déficit d'exploitation de la Commission de Transport de la Rive-Sud de Montréal. La quote-part de Saint-Hyacinthe, pour les années 79 et 80, est de l'ordre de 53 000$. De cette réunion, il ressort que l'ensemble des municipalités desservies refuse les comptes reçus. La Commission municipale, semble-t-il, n'aurait pas les pouvoirs pour entendre cette cause qui a été prise en délibéré. prochaine étape: le 11 septembre.

* * *

Autres activités récentes de M. Rhéaume: une séance à Montréal du comité technique de la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux et, bien entendu, l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe, qui fut à nouveau un succès complet.



La direction des communications de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec a le plaisir d'annoncer l'élection de monsieur Jean Martin à la présidence de cet organisme professionnel.
En 1969, monsieur Jean Martin obtenait le titre de Courtier d'assurances associé et en 1974, celui de Courtier d'assurances agréé. Président de J.-A. Martin et Fils Ltée depuis 1978, M. Jean Martin s'est toujours intéressé de près aux activités de l'A.C.A.P.Q. où il a déjà assumé la responsabilité de plusieurs comités.
À l'intérieur de son mandat d'un an à la présidence de l'Association, monsieur Martin entend consacrer la majeure partie de ses efforts à faire connaître le rôle du Courtier d'assurances et à protéger les intérêts des consommateurs en matière d'assurances.
Les bureaux de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec sont situés à Montréal.

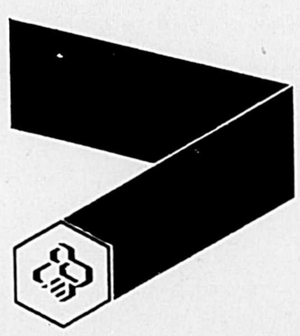
L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais d'interurbain

samson, bélair & associés
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
Saint-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a. — Jean Chagnon, c.a.
Roland Cordeau, c.a. — André Gaudreau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a. — Henri Hudon, c.a.
Jacques Jubinville, c.a. — Marcel Lafortune, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a. — Claude Laroche, c.a.
André Lavigne, c.a. — Bernard Malo, c.a.
Guy Roy, c.a. — Alain Touchette, c.a.

RICHARD JEAN C.A.
comptable agréé
2285 OUEST, RUE GIROUARD
SAINT-HYACINTHE
J2S 3A9
TÉLÉPHONE: 774-0722
©

POUR UN GRAND CHOIX D'AUTOS

Les annonces classées
773-6028

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT
de la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe
Les membres-dirigeants de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe convoquent les membres à une Assemblée générale spéciale.
Date: le mercredi 12 août 1981 à 19h30
Endroit: au gymnase de l'école Lafontaine (rue de la Concorde)
But: étude et adoption des modifications à apporter au Règlement de régie interne aux articles suivants:

©

Pour vos placements en
OBLIGATIONS
Ville de Granby
17 ½%
pour 3 ans
Pour plus de renseignements consultez-nous
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TÉL. BUR.: 774-5354
GÉRANT: GEORGES DESROSIERS
Représentants:
Julien Chicoine, Jean-M.Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté, Guy Rathé

Messier Girouard Forget
Comptables agréés
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.:(514) 774-1442
©

NOUVEAU À SAINT-HYACINTHE
Première journée gratuite
Le vendredi, samedi ou dimanche
Minimum: location 3 jours
Sears Location d'autos
MERCURY LINCOLN
Automobile Jérôme (1977) inc
7780, rue des Cascades, est
Saint-Hyacinthe, tél.: 774-5884
Budget

entreprises MASKOUTAINES

Olympiade industrielle



Pavages Maska

Vers les années 1936, une importante compagnie de construction de l'Ontario, la Standard Paving Ltd., avait implanté une usine d'asphalte à la gare du CPR à Saint-Joseph dans le but de paver la route qui reliait alors Saint-Hyacinthe à Drummondville en passant par Saint-Simon. La filiale Québécoise de la Standard Paving Ltd. se nommait alors National Paving Ltd. En 1944, l'usine est installée à Saint-Dominique (Bas des Côtes) dans le but de réaliser divers travaux dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. C'est ainsi que vers 1948 la rue principale de chaque village du comté reçut sa première couche d'asphalte.

En 1956, un groupe d'hommes d'affaire de la région de Saint-Hyacinthe, sous la direction de M. Gaston-A. Mailhot, fit l'acquisition de la compagnie qui prit le nom de Pavages Maska Inc. La nouvelle entreprise s'installa sur le site (Haut des Côtes) qu'elle occupe toujours. Sous la direction de M. Mailhot, qui en est encore son président, elle ne cessa de se développer et de prospérer au grand bénéfice de tous les gens de la région de Saint-Dominique et de Saint-Hyacinthe.

Pavages Maska Inc. est aujourd'hui une compagnie spécialisée dans les divers travaux de génie (voirie rurale et municipale ponts, aqueducs, égoûts, etc...). Pour répondre à une clientèle toujours de plus en plus nombreuse. Pavages Maska Inc. emploie (selon la saison) jusqu'à cent personnes compétentes et dispose d'un parc d'équipement de plus de 60 pièces de machineries. Son usine de béton bitumineux produit chaque année plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'asphalte qui servent à la confection et à la réfection des routes de la région.

postes À POURVOIR

Le Centre d'emploi du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre d'emploi du Canada, situé au 775, ave Saint-Dominique à Saint-Hyacinthe.

2143-118 Ingénieur civil (BAC plus exp.)
2145-114 Hygiéniste industriel (BAC en science pure) et exp. min. 1 an en hygiène industrielle
2163- Dessinateur en mécanique électricité, structure, tuyauterie, etc. (3 ans et + exp.)
5131-150 Représentant-vendeur d'engrais chimiques
5135-110 Vendeur autos européennes (exp.)
5133-199 Représentant-vendeur de tourbe
5141-114 Vendeur(euse) crème glacée
5171-114-118 Vendeur d'assurance-vie (7)
5172-118 Agent immobilier (4)
5173-118 Conseiller en épargne
5199-134 Représentant de commerce (6)
6120-110 Maître d'hôtel (1 an exp.)
6121-114 Cuisinier (2) (expérience)
6123-110 Barmaid (avec exp.) (3)
6125-126 Serveuse-cuisinière (exp.)
6143-118 Coiffeuse pour dames (compétente) (2) plein temps et temps partiel
6143-126 Manucure (exp.)
6147-110 Gardienne d'enfants
6165-126 Presseur de vêtements (exp.)
8313-154 Machiniste de précision (exp. de 5 ans machiniste haute précision sur milling)
8371-130 Façonneur de meules abrasives doit poss. 2 ans d'expérience
8395-126 Modeleur sur métal (exp. 5 ans exigé)
8535-138 Réparateur de commandes électroniques (crs avec 6 ans exp.)
8579-150 Finisseur de fibre de verre (poss. 3 ans d'exp. et aptitudes pour devenir contremaître)
8581-110 Mécanicien d'autos (7 ans exp.) (2)
8581-110 Mécanicien d'autos importées (10 ans exp. moteur autos importées)
8581-142 Débosseleur-peintre (4) (exp.)
8581-154 Ajusteur-règleur d'avant-train (exp.)
8584-122 Mécanicien d'entretien machines industrielles (exp.)
8584-382 Mécanicien de moteurs diesel
8799-130 Réparateur de brûleurs à l'huile (exp. nécessaire)
9510-199 Contremaître de sérigraphiste (exp. nécessaire en sérigraphie)
9512-142 Conducteur de presse rotative (poss. carte de compagnon, pressier Web-offset)

Le Service de Main-d'oeuvre agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de Main-d'oeuvre agricole du Canada situé au 850 ouest, boul. Casavant, Saint-Hyacinthe, Tél.: 774-9154.

7181 Ouvrier agricole en général avec expérience
7185 Ouvrier agricole à l'arboriculture avec exp.
7187 Ouvrier de ferme d'élevage avec exp.
7191 Ouvrier agricole de ferme d'élevage de bétail laitier avec expérience agricole.

Cours de formation professionnelle à temps plein devant débuter l'automne prochain.

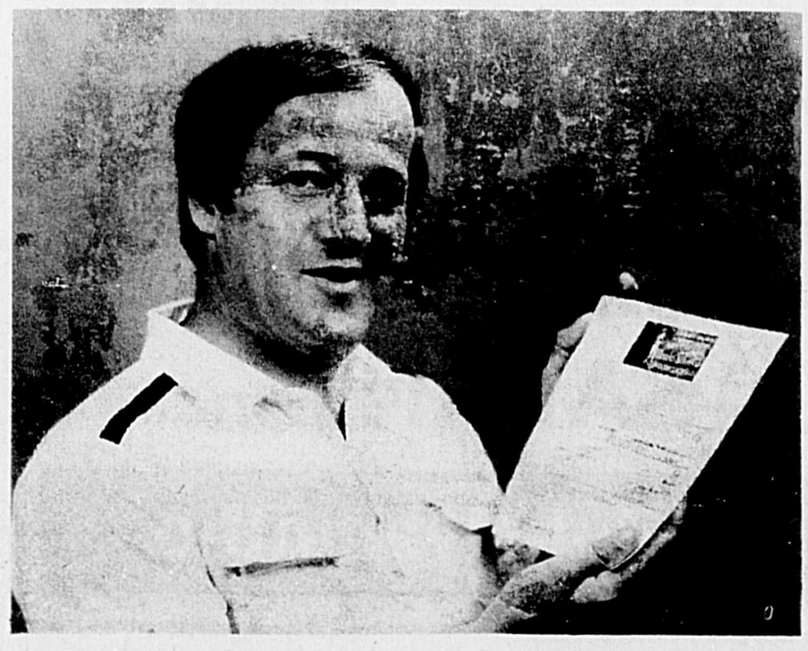
Niveau secondaire

Cuisinier d'établissement le 14-09-81 à Beloeil.
Méc. mach. fixes cl. IV le 21-09-81 à Saint-Hyacinthe.
Secrétaire générale le 21-09-81 à Saint-Hyacinthe.
Méc. mach. à coudre le 28-09-81 à Saint-Hyacinthe.
Débosselage - peinture le 05-10-81 à Saint-Hilaire.

Niveau collégial

Tech. textiles (Pr et contrôle) le 09-11-81 à Saint-Hyacinthe.
Tech. textiles (Ch. et teinture) le 09-11-81 à Saint-Hyacinthe.

Toute personne désireuse de s'inscrire à un de ces cours doit prendre rendez-vous à son Centre d'emploi du Canada afin de rencontrer un conseiller en emploi.

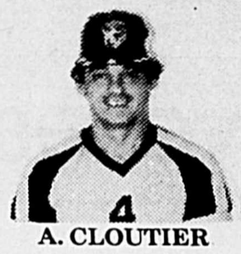


M. Jean-Guy McDuff, de Saint-Hyacinthe, vient de mériter la somme de 10 000$ à Loto-Baseball. Il avait acheté son billet chanceux au Dépanneur Clairette.




C. HUARD


J.-C. CÔTÉ


A. CLOUTIER


G. LEBLANC


R. HENRICHON

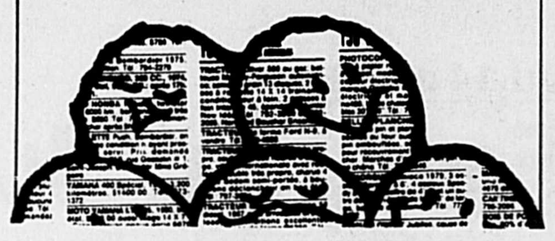
Du 13 au 16 août:

Tournoi Élimination à Saint-Damase

Il y aura tournoi de balle de type "Élimination", du 13 au 16 août, à Saint-Damase, alors que 8 équipes de classe "A" et 16 équipes de classe "B" sont attendues.
Les bourses en jeu seront de 900$ pour le "A" et de 600$ pour le "B".
Les équipes qui désirent s'inscrire peuvent encore le faire en téléphonant à Yves Desrosiers (797-2271 ou 797-2903) ou Pierre Gingras (797-3345 ou 797-3605).
Le coût de l'inscription est de 75$.
Aussi, au cours du tournoi, il y aura une partie hors concours mettant aux prises les Mousquetaires Aramis contre une équipe locale.
Cette rencontre se déroulera le dimanche 16 août, à 15 heures.
Les Loisirs de Saint-Damase invitent tous les intéressés à venir passer une journée passionnante à Saint-Damase au cours de ce tournoi qui devrait réserver bien des surprises.

SI VOUS CHERCHEZ UN ACHETEUR.

Les annonces classées **773-6028**




Aldéas Pincince, prop.

Le coiffeur pour hommes,

M. Aldéas Pincince

TIENT À INFORMER

sa clientèle que suite à l'incendie survenue, il les invite désormais à se rendre à son domicile, soit

16,605, rue Petit, Saint-Hyacinthe,
près de la Caisse Populaire Saint-Joseph.

N'oubliez pas! M. Aldéas Pincince pourra continuer à bien vous servir à sa résidence. Retenez l'adresse au 16605 rue Petit, Saint-Hyacinthe, près de la Caisse Populaire.

Tél.: **773-6210**



VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Profitez-en dès maintenant

40% de réduction sur toute la marchandise

N.B.: RÉDUCTION DONNÉE À LA CAISSE

Aux Ateliers Mont St-Hilaire
950, Boul. Wilfrid Laurier
Saint-Hilaire,
Sortie 115 Trans-Canadienne

Dépositaire des Produits Aronelle

aronelle textiles

Tél.: **464-1346**

Aux Ateliers Mont St-Hilaire
tout pour l'artisanat:
abat-jour
petit point
crochet à claplet
laines importées
macramé

nouvelles RÉGIONALES

Clinique de Physiothérapie Centre-Ville ©
PIERRE BOUSQUET, pht
LUNDI de 9 h à 21 h
ÉLAINE L. BEAUREGARD, pht
MARDI, VENDREDI de 13 h à 21 h
1010, rue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe
Tél.: 774-3445

Du 14 au 16 août:

Festival du Blé d'Inde à La Présentation

Cette année encore, les Loisirs de La Présentation organisent la Fête du blé d'Inde. Mais avec les fêtes du 175e anniversaire, les activités seront encore plus débordantes. Ce festival aura lieu du 14 au 16, à différents emplacements du village.

Voici le programme des activités:

Vendredi, le 14 août 1981, à 19 heures: Tournoi de Pétanque; à 20 heures: (film) Le Fou du Labo (comédie française pour tous).

Samedi, le 15 août 1981, à 13 heures: Tire de mini-tracteur, tournoi de fer provincial; à 19 heures: Épluchette de Blé d'Inde, danse avec orchestre Les Maximums. Coût: 3$, enfants gratuits.

Dimanche, le 16 août 1981, à 10 heures 30: Messe rythmée avec orchestre en plein air/cour de la salle du conseil; 11 heures 30: PARADE: Chars allégoriques de l'époque, bicyclettes décorées, chevaux, etc...; 12 heures 30: Dîner, cantines sur les lieux, blé d'Inde, casse-croûte; Compétition équestre à 13 heures: Grand concours hippique western, terrain de jeu, organisé par le comité des Loisirs, en collaboration avec le Club du Cheval Blanc Inc., (promoteurs, André Bélanger et Rock Lafleur)

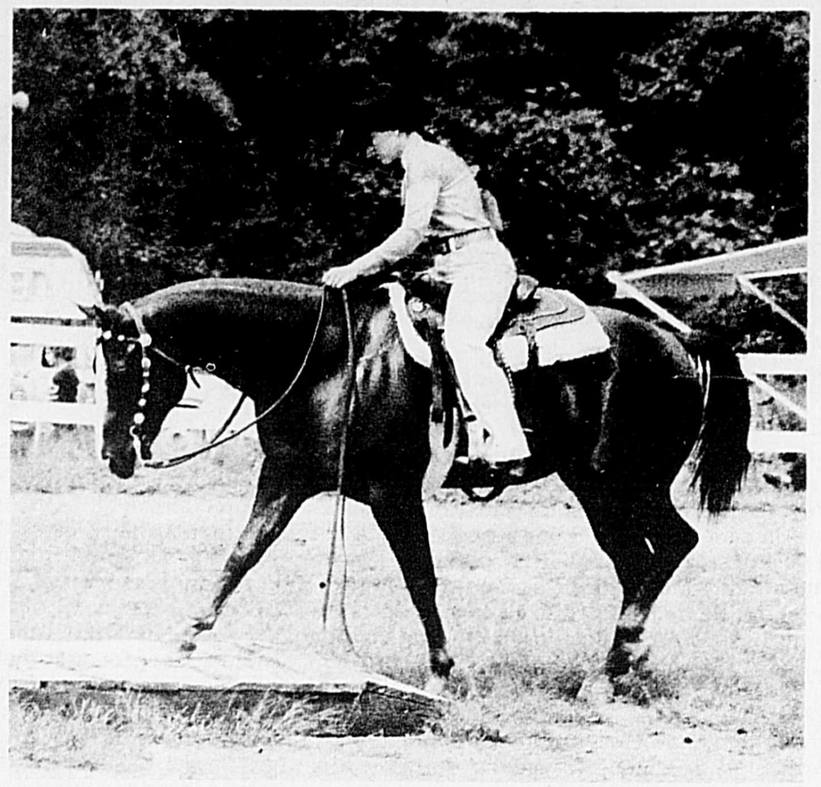
A. 4 classes de performance: - plaisance, - obéissance - obstacles - présentation western.

B. 8 classes de Gymkhana: - barils - slalom - drapeau - trou de serrure - poney express - échange de cavaliers - relais - sauvetage - rubans, trophées, bourses très intéressantes.

Conditions de participation: avoir un certificat sérologique "Cogging test", être membre du Club du Cheval Blanc Inc., entrée gratuite.

Invitation chaleureuse à tous!

P.S. Veuillez apporter votre chaise pour plus de confort...



Une église pentecôtiste érigée à Sainte-Rosalie

Par Alain Rodier

Les pentecôtistes de la région de Saint-Hyacinthe qui avaient l'habitude de se réunir au centre-ville pour leurs célébrations liturgiques pourront compter d'ici quelques semaines sur un nouveau lieu de culte nettement plus vaste à Sainte-Rosalie.

Le Centre évangélique de Saint-Hyacinthe, qui était logé jusqu'ici dans une petite église de la rue Girouard, transportera en effet ses pénates dans un nouvel édifice sur le boulevard Laurier, à Sainte-Rosalie, un édifice qui pourra accueillir aux environs de 750 personnes.

C'est à cause, bien sûr, de l'exiguïté de l'ancien local que le Centre évangélique a opté pour ce déménagement pour la bonne raison qu'on compte maintenant plus de 300 pentecôtistes dans la région de Saint-Hyacinthe. Ces derniers qui appartiennent à la grande famille des chrétiens prêchent un enseignement basé sur la Bible avant tout et sur le salut par la foi en Jésus-Christ.

Le nouveau centre, qui devrait ouvrir ses portes en septembre prochain, aura nécessité des investissements avoisinant le demi-million de dollars, investissements qui auront été comblés par des contributions des fidèles ou par des emprunts.

Dans un premier temps, le Centre évangélique avait caressé le projet de demeurer dans Saint-Hyacinthe, mais le tout est tombé à l'eau parce qu'on n'a pu obtenir le "dézonage" des terrains où devait être construit le nouvel édifice. On s'est donc rabattu sur le site de Sainte-Rosalie.



Le Centre évangélique de Saint-Hyacinthe quittera la petite église de la rue Girouard et sera dorénavant logé dans un établissement nettement plus vaste, à Sainte-Rosalie. Les pentecôtistes de la région pourront se réunir dès le mois prochain dans ce nouveau local situé sur le boulevard Laurier.

Pour passer de bons moments

Les Maskoutains peuvent visiter la ferme au Bout du Rang, à Saint-Liboire

Les gens de la région, désireux de passer d'agréables moments à la campagne, pourront se rendre à la ferme au Bout du Rang, 12, rang Saint-Edouard, à Saint-Liboire, le dimanche 9 août.

Au cours de cette journée en plein air, les visiteurs pourront voir des chèvres, des montons, des animaux de la basse-cour, des lapins, etc... qui sauront amuser les petits et les grands...

La fermière accueillera tous les visiteurs et répondra aussi à toutes les questions qui lui seront posées. On pourra se procurer sur place certains produits de la ferme ainsi que des articles de tissage.

Les familles auront la possibilité de pique-niquer sur place moyennant la somme de 1$. Les heures de visite seront de 11 heures à 17 heures. En cas de pluie, la visite à la ferme sera remise au dimanche 16 août.

Bienvenue à tous!

La paroisse de Saint-Jude fête son 150e

Le 25 octobre prochain sera, pour les paroissiens de saint-Jude (résidents et anciens), l'occasion de fraterniser puisque la paroisse célébrera le 150e anniversaire de son érection canonique.

En effet, le 22 juillet dernier, le comité organisateur, composé de deux marguillers et de quelques citoyens de Saint-Jude, traçait les grandes lignes de ce que sera cet événement.

Ces derniers désirent faire de cet anniversaire une manifestation où chaque participant pourra se rappeler de bons souvenirs tout en apportant une aide financière à la Fabrique de Saint-Jude.

En premier lieu, le dimanche 25 octobre, à compter de 17 heures 30, une messe sera concélébrée par Mgr l'évêque, accompagné de l'abbé Louis-Philippe Saint-Martin, curé, et de quelques prêtres originaires de Saint-Jude.

Par la suite, il y aura un souper dont les bénéfices iront à la Fabrique de Saint-Jude (25$ par personne). Il se déroulera à la salle du Pavillon de l'Érable et l'on pourra y voir un diaporama historique sur la paroisse. Divers invités prendront la parole pour commenter l'évolution de Saint-Jude et une musique de circonstance accompagnera le tout.

A Saint-Liboire

Journée du miel chez les Dion

Les propriétaires de la Miellerie Dion, Léandre et Estelle Dion, organisent le dimanche 9 août une journée du miel. Cette dernière aura lieu à leur rucher, situé au 239, rang Saint-Edouard, à Saint-Liboire (sortie 145) et s'adresse à la population maskoutaine et de la région, intéressée à connaître le monde des abeilles.

Les heures de visite seront de 11 heures à 17 heures. La visite comprendra une interprétation du rucher (activités des abeilles, origine et fabrication du miel) ainsi qu'une visite à la miellerie (système d'extraction, de filtrage et d'emballage du miel et dégustation).

L'entrée sera libre pour tous les visiteurs et cette visite sera l'occasion rêvée de refaire ses provisions miel pour la saison froide!

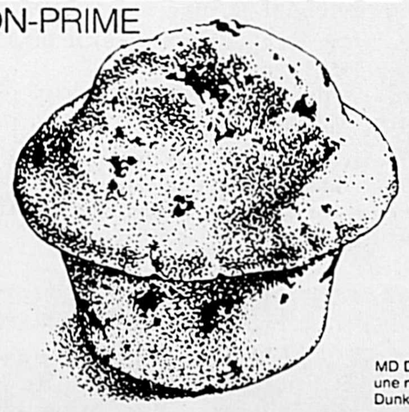
SALON D'ESTHÉTIQUE DERMA
Soins du visage, épilation, maquillage, manucure.
Dépositaire des produits Dr Renaud.
Propriétaire: Marthe Chevalier,
esthéticienne diplômée,
660, 2e rang, Saint-Simon, Qué.
Tél.: 798-2351
Mercredi au vendredi de 13 h à 22 h, samedi de 9 h à 13 h. ©

GÉRARD LESSARD,
AUDIOPROTHÉSISTE
EXAMEN AUDIO-PROTHÉTIQUE
Service auditif complet, prothèses auditives.
Bureau tous les jours de 9h. à 4h.
905 rue du Palais, Saint-Hyacinthe
774-0234 ©

Centre de machines à coudre
GÉRARD BRETON
4030, boul. Laurier, Sainte-Rosalie,
(voisin du magasin G. Larivière)
Tél.: 799-3836
Prix compétitifs, service et réparation de toutes marques.
Machines à coudre domestiques et industrielles EINA, BERNINA, OMEGA, etc.

©

Les spéciaux-soleil de
DUNKIN' DONUTS MD
le régal de l'été!
Chez Dunkin' Donuts, nous aimons faire plaisir. Voilà pourquoi nous travaillons jour et nuit pour vous préparer ces petits délices que vous aimez tant. Les succulents beignes, les savoureux muffins, les appétissants mini-beignets Munchkins, tous frais du jour: autant de bonnes raisons de vous arrêter chez nous cet été... et de repartir heureux!

BON-PRIME

Spécial-soleil
50¢ de réduction sur une demi-douzaine de muffins OU 1$ de réduction sur une douzaine!
Cette offre est valable du 5 au 15 août 1981 aux magasins participants.
Limite: un bon-prime par client. Aucune autre offre spéciale ne peut être jointe à cette promotion.
MD Dunkin' Donuts est une marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.
DUNKIN' DONUTS MD
Ça vaut le détour.

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE HONDA
AUTOMOBILE CASAVANT Inc.
Ouverture très bientôt à Saint-Hyacinthe ©

Saint-Denis:

Échange franco-québécois

Une réception civique aura lieu à l'hôtel de ville, le mercredi 5 août, dans le cadre d'un échange franco-québécois pour 18 travailleurs de Belfort, France.

L'itinéraire des visiteurs pour cette journée: la réserve indienne d'Odanak, la ferme de M. Bourgeois à Saint-Ours, le Circuit patrimonial de Saint-Denis, réception civique à l'hôtel de ville, souper québécois au "1837", suivi d'une soirée toute aussi québécoise, préparée en collaboration avec l'Âge d'Or de Saint-Denis.

La Fête du Vieux Marché

Cette année, un groupe d'artisans et de producteurs de Saint-Charles, Saint-Marc, Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Ours et Saint-Roch, se sont entendus pour faire revivre le vieux marché de Saint-Denis en présentant leurs produits à la population. Ça se passera au parc des Patriotes, (centre du village) exactement là où se trouvait l'ancien marché de Saint-Denis de 1832 à 1903.

Venez donc nombreux les 8 et 9 août prochain, encourager nos artisans et nos producteurs de légumes, de fleurs, de miel et d'animaux. Le programme des activités:

Samedi 8 août:

10 à 17 heures 30: Exposition et vente d'artisanat et de produits locaux. Dégustation sur place d'épis de blé d'Inde frais, jus de fruits, légumes et fromage. Animation pour les enfants.

20 heures 30: Soirée du bon vieux temps au parc, avec danses carrées et chansons à répondre.

Dimanche 9 août:

10 à 17 heures 30: La fête continue. Exposition et vente d'artisanat et produits locaux. Animation pour les enfants.

12 heures: Dîner populaire à prix minime, organisé par Michel Lussier.

À noter que si le temps est mausade samedi, toutes les activités sont reportées au dimanche. On vous attend donc nombreux à la fête du vieux marché.

Garde Paroissiale:

La Garde Paroissiale de Saint-Denis est invitée à participer à la parade, organisée par la paroisse de La Présentation, le 16 août prochain à l'occasion de leur 175e anniversaire.

Une belle occasion pour encourager et notre Garde qui nous fait honneur et le comité organisateur des fêtes de cette paroisse voisine.

Centre médical:

Depuis quelques temps déjà, la population de Saint-Denis et des environs peut bénéficier des services d'un 3e médecin, le Dr Daniel Pineault, docteur en médecine générale. Il s'est joint aux Drs Alain Perreault et Laurent Marcoux; tous trois ont bureau d'affaires au Centre médical de Saint-Denis.

A.F.É.A.S. Saint-Denis:

Résultat des élections pour le terme automne 81-82: Mesdames Henriette Gervais, présidente; Denise Caron, vice-présidente; Micheline Bousquet, vice-présidente; conseillères Gisèle Lussier (1); Lise Bousquet (2); Pauline Guertin (3); Anita Gaudette (4); Lisette Vézina (5).

Chacune représente le mouvement dans notre milieu; elles se font un plaisir d'informer sur les objectifs de ce dernier. La réunion mensuelle régulière est le 3e mercredi soir du mois; des cours, activités diverses sont offerts durant l'année sous leur responsabilité. La bibliothèque est une de leurs initiatives florissantes au profit de tous.

Cégep:

Un avis important pour les étudiants

Vous devez venir chercher au Cégep les quatre, cinq, six et dix août les directives concernant votre inscription. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'entrée principale du Cégep, au 3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe et vous adresser à la téléphoniste. Les heures d'ouverture sont de 8 à 12 heures et de 13 à 16 heures.

Nouvelles de S.-Barnabé et de S.-Bernard

Le samedi 18 juillet a été béni le mariage de Diane Guilbert, fille de M. et Mme Gilles Guilbert, de Saint-Barnabé, à M. Gilles Hevey, de Saint-Hyacinthe, fils de M. le Docteur et de Mme Georges Hevey de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé Omer Bousquet était l'officiant lors de la cérémonie nuptiale. Une réception suivit au Pavillon de l'Érable à Saint-Jude. Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

* * *

Le samedi 25 juillet, M. l'abbé Omer Bousquet a béni le mariage de Diane Morin, fille de Rosaire Morin et Angéline Éthier, à M. Léonard Phaneuf, fils de Raoul Phaneuf et de Gloria Girouard. Après la bénédiction nuptiale qui leur fut donnée en l'église Saint-Bernard, le magnifique cortège se dirigea vers la salle Lussier à Saint-Denis où une réception permit à de nombreux invités de se divertir au son de la musique de l'orchestre Les Suprêmes. Les nouveaux époux sont partis en voyage à Old Orchard. À leur retour, ils habiteront à Saint-Hyacinthe. Meilleurs voeux de bonheur!

Bonnes vacances à notre curé Omer Bousquet qui prendra quelques jours de repos quelque part au Québec. C'est bien mérité après une année remplie au service de ses deux paroisses Saint-Barnabé et Saint-Bernard.

* * *

M. et Mme Paul-Émile Gaudette ont la joie d'annoncer le mariage de leur fille Sylvie à M. Serge Forcier, fils de M. et Mme Josaphat Forcier de Saint-Louis. Le samedi 15 août, la bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Bernard à 17 heures. Une réception suivra à la salle Lussier de Saint-Denis.

* * *

Le club de l'Âge d'Or de Saint-Jude organise un voyage culturel soit la visite de la ville de Granby. Accompagnés d'un guide, le tour se voudra des plus intéressants, le mercredi 5 août prochain. Pour réserver et obtenir plus d'informations, on est prié de s'adresser à Mme Madeleine Laberge, à 792-2088.

Un marché à la mode de 1837 à Saint-Denis-sur-Richelieu

Comme à l'époque de 1837, les 8 et 9 août prochains, une trentaine de producteurs de fruits et légumes et d'artisans de la région (potiers, apiculteurs) se sont donné rendez-vous au parc des Patriotes. Là, vous les verrez à l'oeuvre tout en dégustant de bons produits de la ferme. De même, diverses activités sont prévues telles qu'une soirée folklorique le samedi soir, un dîner populaire (à prix minime) organisé, dimanche, par le Restaurant le 1837, Menu: buffet froid, salades, sandwichs, dessert, jus de pomme, café, suivi d'un encan d'antiquités (crié) par Robert Labossière.

Pendant cette fin de semaine et cela jusqu'au 15 août, des guides vous attendent tous les jours de 9 heures 30 à 18 heures (diaporama et visite guidée) pour vous faire découvrir ce village historique qu'est Saint-Denis-sur-Richelieu.

Pour plus d'informations, téléphoner à 787-2565.

VOUS RECHERCHEZ DE VRAIS AUBAINES



Les annonces classées

773-6028

sportsee experts

vous annonce une

ré-ouverture prochaine

Nous continuons à vous servir malgré le sinistre.

Pour informations seulement:

773-8399

Jean-Claude Grenier
propriétaire.

AVIS AVIS AVIS

Suite à l'incendie qui a détruit plusieurs commerces du centre-ville,

M. Jean-Guy Joubert
qui était coiffeur au
167, rue Saint-Antoine
avise sa clientèle que dorénavant il offrira ses services au
2075, rue Sauvé,
Saint-Hyacinthe Annexe
entre les rues Triquet et Petitclerc, lieu de sa résidence.

Tél.: 774-4613.

AVIS AVIS AVIS

AVIS

La maison Laflamme Fourrures est désireuse de remercier les sapeurs pompiers et les policiers pour leur travail.

De plus, nous avisons notre clientèle que tous

les vêtements de fourrure entreposés dans nos voûtes n'ont subi aucun dommage soit par l'eau le feu ou la fumée.

Nous reprendrons notre service à la clientèle sous peu, et vous aviserons de cette date prochainement.

Laflamme FOURRURE

Simon Décor enr.

Chère clientèle,

Nous aimerions que vous nous avisiez par téléphone pour les accessoires ou tissus non livrés pour compléter votre décoration. Car toute notre marchandise en magasin a été détruite par le feu.

Tél.: 774-3614 ou 773-1222

Merci de votre collaboration
Simon Huard

CKBS-RADIO 1240 ST-HYACINTHE

VOUS POUVEZ GAGNER 1 SEMAINE AUX BAHAMAS

SOLEIL DE BAHAMAS À CKBS



POUR 2 PERSONNES

Vacances QUEBECAIR

DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANT

Détenteur d'un permis de la Régie des Loteries et Courses du Québec.

TIRAGE sur les ondes de CKBS tous les vendredis matin à 10h15 d'une caisse et d'une glacière Pepsi-Cola parmi les billets reçus

SPÉCIAUX EXCLUSIFS

à cette nouvelle succursale

SERVICE
PHARMAXI
SUPER
ESCOMPTES

VINCENT
Chartier
& ASSOCIÉS
V. CHARTIER, A. RICHER, N. BOUSQUET, propriétaires

3 Jours
seulement
de PRIX FOUS
le 5, 6 et 7 août 1981.

SOLDE PRÉ OUVERTURE (officielle)

Nous sommes maintenant ouvert pendant notre installation

au **2935** boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe,

Tél: **774-7954**

Annexe à la nouvelle clinique familiale Saint-Hyacinthe - Vaste stationnement – Livraison à domicile
Quantités limitées, les premiers arrivés, les premiers servis
À ces prix fous, nous nous réservons le droit de limiter les abus
Spéciaux valides au comptoir seulement
Aucune livraison sur ces spéciaux fous

SPÉCIAUX ANTI-INFLATIONNAIRES PRIX FOUS SUR LE PLANCHER

CIGARETTES

Rég.: $8.94 la cartouche
K.S.: $9.04 la cartouche
1 par client
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
au 2935, boul. Laframboise seulement

CHARTIER PRIX

L'INCAFÉ



Substitut de café, exempt de caféine
44¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

HEMAREXIN



Supplément vitaminique. Format 24.
$7.14
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

Q-TIPS



Coton-tige. Format 480.
$1.64
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

ARTÉCHOL



Favorise la sécrétion de la bile. Format 50
$2.74
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

BICHOLATE



Format 60 comprimés
$2.64
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

PHOTOS

Impressions de photo
Les pros de la photo

1er pour la qualité

Films

12 poses	**Prix Rég. $ 6.49**	**Prix Spécial $3.24**
20 poses	**Prix Rég. $ 9.59**	**Prix Spécial $4.84**
24 poses	**Prix Rég. $11.39**	**Prix Spécial $5.84**
36 poses	**Prix Rég. $15.69**	**Prix Spécial $8.84**

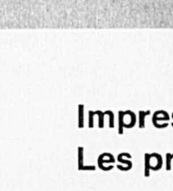
Avec ce coupon si payé d'avance
En vigueur du 5 au 10 août SEULEMENT

2935 boul. Laframboise

* Obtenez un deuxième jeu pour .05 la photo

CHARTIER PRIX

KLEENEX



essuie-tout Hi-Dry
84¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

ASPIRIN



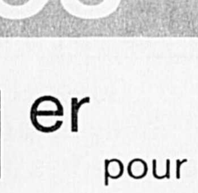
Comprimés d'acide acétylsalicylique Format 100.
$1.04
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

OLYMPIC



Bain de mer Format 909 ml
64¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

DELSEY



Papier hygiénique 4 rouleaux, blanc
$1.34
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

FLORIENT



Purificateur d'air. Format 175 G.
74¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

CREST



Dentifrice, essence ordinaire ou menthe. Format 100 ml + 50%
94¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

EFFERDENT



Nettoyeur à dentiers effervescent Format 66
$1.44
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

LISTERMINT



Avec fluorure Format 500 ml
$1.34
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

OLYMPIC



Détersif à vaisselle Format 500 ml
44¢
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

PAMPERS



Super absorbante Format de 60.
$8.14
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

PAMPERS



Premier pas Format de 48
$8.14
Disponible les 5, 6 et 7 août 81
Limite 3 par client, au 2935 boul. Laframboise seulement
CHARTIER PRIX

SPÉCIAUX SURPRISES SUR LE PLANCHER PRIX FOUS ANTI-INFLATIONNAIRES

© 1981

4 SUCCURSALES

1312, rue des Cascades
tél.: 773-8447

Rue Laframboise
tél.: 773-7415
Centre d'achats "Les Galeries Saint-Hyacinthe"



POUR MIEUX VOUS SERVIR

2665, rue Sainte-Anne
tél.: 773-8449
ouvert jusqu'à minuit tous les jours

2935, boul. Laframboise
Clinique Familiale
tél.: 774-7954